

Réaménagement de l'ancienne gare Viger.

Inventaire archéologique aux îlots A et B du site Faubourg
Québec, Montréal (BjFj-56)



Réaménagement de l'ancienne gare Viger.
Inventaire archéologique aux îlots A et B du site Faubourg
Québec, Montréal (BjFj-56)

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	LISTE DES FIGURES	ii
	LISTE DES PHOTOS	iii
	LISTE DES TABLEAUX	iv
	LISTE DES PARTICIPANTS.....	v
1	INTRODUCTION	1
2	CADRES DE L'INTERVENTION	3
	2.1 Site archéologique Faubourg Québec	3
	2.2 Portée du mandat	8
	2.2.1 Secteur du stationnement, îlot A.....	8
	2.2.1.1 Activités et objectifs de terrain.....	10
	2.2.2 Terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, îlot B	13
	2.2.2.1 Activités et objectifs de terrain.....	14
3	MÉTHODOLOGIE	19
	3.1 Phase I : travaux préparatoires	19
	3.2 Phase II : travaux de terrain.....	19
	3.3 Phase III : analyses et rapports.....	23
4	PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	25
	4.1 Secteur du stationnement, îlot A	25
	4.1.1 Tranchée 54A	25
	4.1.2 Tranchée 54B	26
	4.1.3 Tranchée 54C	32
	4.2 Terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, îlot B.....	36
	4.2.1 Tranchée 54D	36
	4.2.2 Tranchée 54E	48
5	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	67
	5.1 Bilan de l'inventaire à l'arrière du stationnement de l'ancienne gare Viger.....	67
	5.2 Bilan de l'Inventaire à l'avant du 810 Saint-Antoine Est.....	68
	5.3 Recommandations.....	69
	OUVRAGES CONSULTÉS.....	71
	ANNEXE 1	
	Plans anciens : 1815, 1825, 1846, 1872, 1881, 1893, 1907	

LISTE DES FIGURES

		Page
Figure 1 -	Localisation de l'aire d'étude et des huit îlots du site Faubourg Québec.....	4
Figure 2 -	Le site archéologique Faubourg Québec.....	5
Figure 3 -	Superposition d'un plan d'expropriation de 1893 sur l'actuel montrant l'emplacement des tranchées dans le stationnement de l'ancienne gare Viger	11
Figure 4 -	Superposition du plan de Goad de 1881 sur l'actuel montrant l'emplacement des tranchées en face du 810 Saint-Antoine Est	15
Figure 5 -	Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54A	28
Figure 6 -	Extrait de la coupe C98 montrant la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54A.....	29
Figure 7 -	Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54B	30
Figure 8 -	Extrait de la coupe C99 montrant la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54B.....	31
Figure 9 -	Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54C	34
Figure 10 -	Extrait de la coupe C101 montrant la séquence stratigraphique observée dans..... la tranchée 54C.....	35
Figure 11 -	Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54D	39
Figure 12 -	Coupe C100, paroi est. Séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54D	40
Figure 13 -	Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54E	51
Figure 14 -	Site BjFj-56, sous-opérations 54E, 55B et 55C. Reconstitution stratigraphique de la paroi est réalisée à partir des relevés C104, C106 et C107.....	52

LISTE DES PHOTOS

		Page
Page		
couverture -	Aperçu de la Gare Dalhousie en 1897 et paysage actuel.....	—
Photo 1 -	Vue d'ensemble de la tranchée 54A – Vue vers le nord (BjFj-56-2006-N1-31)	25
Photo 2 -	Vue d'ensemble de la canalisation de briques dégagée à l'extrémité nord de la tranchée 54A – Vue vers l'ouest (BjFj-56-2006-N1-15).....	25
Photo 3 -	Vue d'ensemble de la tranchée 54B – Vue vers le nord (BjFj-56-2006-N2-15)	27
Photo 4 -	Vue d'ensemble du vestige ST-753. Le vestige ST-752 est aussi visible en arrière-plan – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N2-14)	27
Photo 5 -	Vue d'ensemble de la tranchée 54C – Vue vers le nord (BjFj-56-2006-N1-47)	32
Photo 6 -	Vue d'ensemble du vestige ST-757, parement nord – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N1-56)	33
Photo 7 -	Vue d'ensemble de la tranchée 54D. Le cliché illustre bien l'axe des services d'utilités publiques mis au jour en cours d'excavation – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N3-12)	36
Photo 8 -	Vue d'ensemble de la maçonnerie de calcaire ST-765 – Vue vers l'est (BjFj-56-2006-N3-42)	37
Photo 9 -	La densité et les composantes des décombres de démolition sont bien illustrées sur ce cliché montrant l'avancée de la fouille dans le sondage 55A – Vue vers l'est (BjFj-56-2006-N3-9)	47
Photo 10 -	Vue d'ensemble de la tranchée 54E au terme de l'excavation mécanique – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N2-31)	48
Photo 11 -	Vue d'ensemble de l'alignement de pieux ST-771 – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N2-75)	49

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - BjFj-56, îlots A et B – Sommaire des activités archéologiques réalisées à l’automne 2006....	20
Tableau 2 - BjFj-56, îlots A et B – Liste des vestiges architecturaux mis au jour à l’automne 2006	22
Tableau 3 - BjFj-56, sous-opérations 54D, 55A, coupe C100 – Description des couches	41
Tableau 4 - BjFj-56, lots 55A3 et 55A4 – Répartition des artefacts par lot et matériau dans les dépôts comblant le vestige ST-770.....	45
Tableau 5 - BjFj-56, lots 55A3 et 55A4 – Répartition des artefacts par lot, fonction et type d’objet dans les dépôts comblant le vestige ST-770.....	46
Tableau 6- BjFj-56, sous-opérations 54E , 55B et 55C, coupe C104, C106 et C107 – Corrélation lots couches et séquence événementielle	53
Tableau 7 - BjFj-56, sous-opérations 54E, 55B et 55C – Répartition des artefacts par événement et matériau	61
Tableau 8 - BjFj-56, sous-opérations 54E, 55B et 55C – Répartition des artefacts par événement, fonction et type d’objet.....	63

LISTE DES PARTICIPANTS

VIGER DMC INTERNATIONAL INC.

Pierre Ouellet Administrateur
Mario Brodeur Architecte, Consultant MBRODEUR

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Anne-Marie Balac Archéologue, Direction de Montréal

VILLE DE MONTRÉAL

François C. Bélanger Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
Marie-Claude Morin Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau Archéologue et coordonnateur
Mario Bergeron Archéologue et chargé de projet
Paul Girard Archéologue-assistant
Hugo Comète Technicien en archéologie
Cathy Couture Technicienne en archéologie
Daniel Marchand Technicien en archéologie
Luce Lafrenière-Archambault Technicienne en archéologie
Isabelle Tremblay Technicienne en archéologie
Christian Roy Spécialiste en culture matérielle
Suzanne Lachance Spécialiste en culture matérielle
Louise Beaudoin Adjointe administrative
Yves Simon Géomaticien
Maryvonne Trudeau Secrétaire

1 INTRODUCTION

Le présent rapport rend compte des résultats d'un inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne gare Viger, sise au coin des rues Berri et Saint-Antoine. Le projet comprend la remise en état du parc immobilier existant, la construction de nouveaux immeubles et de stationnements souterrains, ainsi que l'aménagement d'espaces publics et semi-publics. Il implique des travaux sur un vaste terrain compris entre les rues Notre-Dame, Berri, Saint-Antoine et Saint-Christophe.

L'entreprise en gestion et développement immobiliers Viger DMC international inc. est responsable du projet. À l'automne 2006, avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications, elle a mandaté Arkéos inc. afin de procéder à des travaux d'inventaire et de fouille archéologiques sur le terrain touché par le projet. Deux secteurs ont été plus particulièrement ciblés dans le cadre de l'inventaire faisant l'objet du présent rapport. Il s'agit de la partie avant d'un terrain situé à l'angle des rues Saint-Hubert et Saint-Antoine, vis-à-vis le 810 Saint-Antoine Est et du stationnement à l'arrière de l'ancienne gare Viger.

L'intervention à l'avant du 810 Saint-Antoine Est s'est avérée largement positive. Elle a permis de constater la présence de nombreux témoins archéologiques de la période d'occupation domestique qui se termine avec l'aménagement de la cour ferroviaire à partir de 1899. L'ouverture de deux tranchées a en effet conduit à la mise au jour de vestiges architecturaux associés au cadre bâti ancien et de séquences stratigraphiques intègres témoignant a priori de toute la période d'occupation du secteur. Par contre, aucun vestige architectural ou sol d'occupation témoignant de cette période n'a été observé dans le stationnement de l'ancienne gare Viger. Le seul témoin associé au quartier résidentiel consiste en une conduite d'égout de brique occupant le centre de l'ancienne rue Saint-Louis. L'absence de vestige archéologique témoignant du cadre bâti ancien montre que l'essentiel du stationnement se trouve dans la zone arasée.

2 CADRES DE L'INTERVENTION

2.1 Site archéologique Faubourg Québec

Le terrain à l'étude est compris dans les limites du site archéologique Faubourg Québec. Dans la nomenclature des sites archéologiques canadiens, Faubourg Québec est identifié par le code Borden BjFj-56. Le site renferme des ressources archéologiques complexes et diversifiées associées à un quartier du XIX^e siècle qui fut complètement rasé entre 1881 et 1911 pour faire place à une cour ferroviaire du Canadien Pacifique. Dans son ensemble, le site archéologique couvre une superficie de 140 000 m², compris entre les rues Berri, Saint-Antoine, Montcalm et les installations portuaires au sud. En raison de son étendue, ce vaste territoire archéologique fut subdivisé à des fins de recherche en huit îlots distincts délimités par la rue Notre-Dame sur l'axe est-ouest et par les rues Saint-Hubert, Saint-André et Amherst sur l'axe nord-sud (figure 1).

Le site constitue le plus vaste site archéologique urbain du Québec et il est sans doute celui qui fut l'objet du plus grand nombre d'intervention de terrain (figure 2). Les résultats colligés au fil des diverses interventions archéologiques qui débutent à partir de 1989 forment un corpus considérable formé d'une trentaine de rapports et études diverses. À ce jour, des activités archéologiques ont eu lieu sur les huit îlots du site et ont montré la complexité et la variabilité des occupations qui ont marqué ce secteur particulier de la ville. Signalons notamment la mise au jour de composantes associées à la préhistoire aux îlots E et F, à l'espace militaire *intra-muros* à l'îlot E, à une cour à bois, des casernes et un hôpital militaire aux îlots F, G et H, aux immenses élévateurs qui bordaient le fleuve à l'îlot F, de même qu'aux occupations domestiques qui ont marqué les îlots A, B, C et D à partir du premier quart du XIX^e siècle.

Pour bien comprendre un des principaux aspects du site archéologique, il est important de souligner qu'à l'origine, ce secteur particulier de la ville se situait dans le prolongement de la butte qui, encore aujourd'hui, caractérise le Vieux-Montréal. Dans sa forme naturelle, cette butte allongée prenait naissance dans les basses terres à l'ouest de l'actuelle rue McGill puis s'élevait graduellement jusqu'aux environs de la rue Bonsecours avant de redescendre progressivement vers l'est jusqu'à la rue de Lorimier¹. Le quartier immédiatement à l'est du Vieux-Montréal était donc affecté d'une forte pente nord-sud qui culminait à la hauteur de la rue Notre-Dame. Lors du nivellement nécessaire à l'aménagement de la cour ferroviaire du CPR à partir de 1881, cette topographie particulière du quartier a contribué à créer des zones de valeur archéologique distinctes à l'intérieur du site archéologique. Ainsi, dans toute la portion de la colline située à une

1 C'est sur la crête de cette butte que sera tracé l'axe de la rue Notre-Dame. Une éminence existait dans le secteur de la rue Bonsecours et les Français s'en servirent pour y ériger une citadelle.

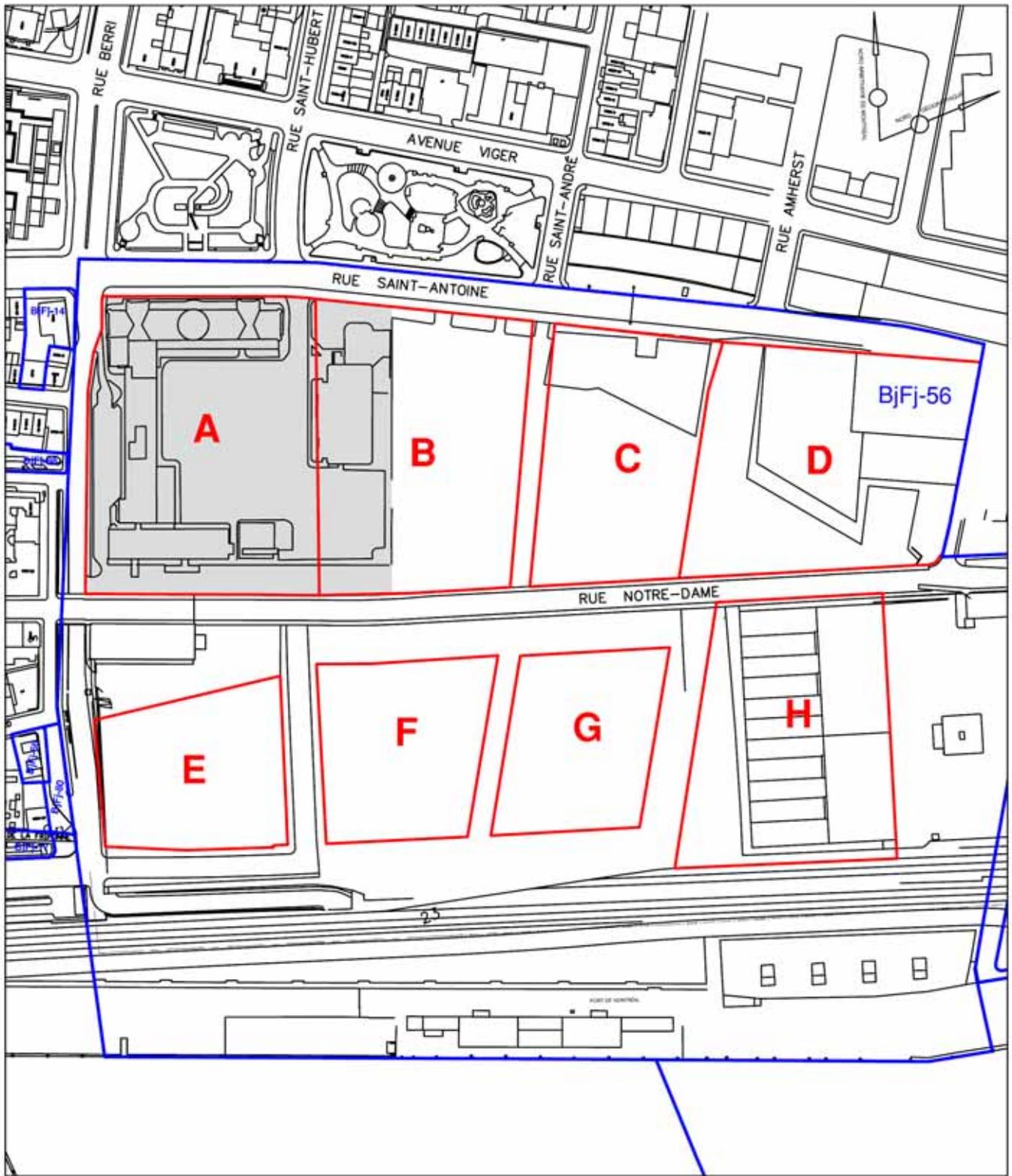


Figure 1 - Localisation de l'aire d'étude et des huit îlots du site Faubourg Québec.

- Limites des îlots
- Aire d'étude

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuille 31112-010-0336



ÉCHELLE = 1 : 3000



Juin 2007

850-539

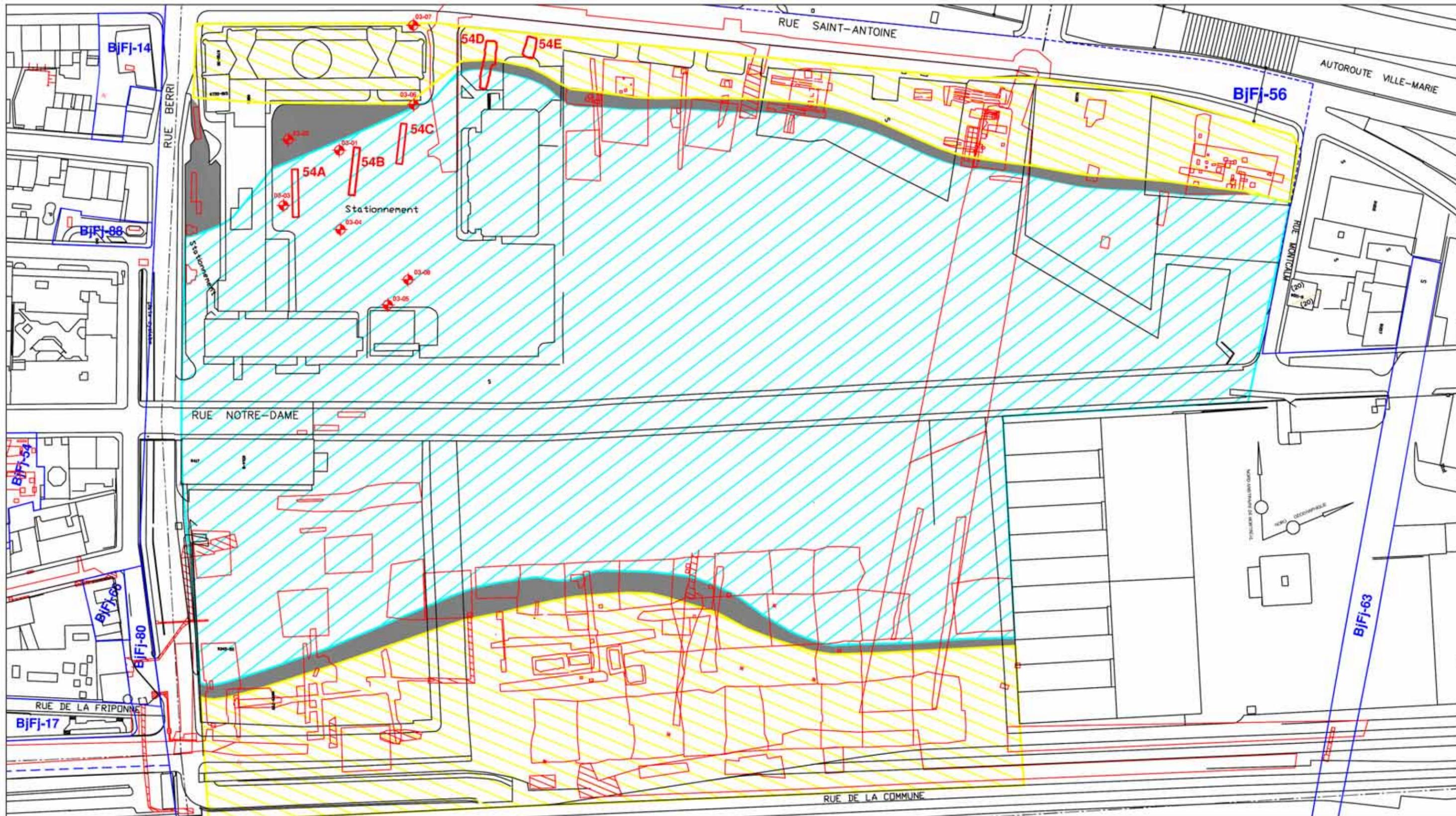


Figure 2 - Le site archéologique Faubourg Québec (BJFj-56)

- Zone arasée
- Zone non arasée
- Zone tampon
- Tranchées 2006
- Interventions antérieures
- Forages géotechniques (déjà réalisés)

ÉCHELLE = 1 : 1500
 0 15 30 m
 Date
 Juin 2007
 Numéro
 de projet
 850-539

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H12-010-0336

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

élévation supérieure à environ 17,00 m A.N.M.M., le rabaissement du sol fut tel qu'aucune trace des occupations antérieures ne fut épargnée. À l'opposé, les ressources archéologiques situées en deçà du niveau d'arasement ont pu être préservées par l'apport de remblai de rehaussement et de nivellement. Le site archéologique se caractérise donc par l'existence en son centre d'un espace où n'existe aucune ressource archéologique autre que les témoins de la période ferroviaire². Sur le pourtour de cette zone centrale d'un intérêt archéologique très limité, il existe un espace d'étendue variable présentant un fort potentiel. Au nord du site, cet espace varie, selon les secteurs, de 30 à 40 m de largeur en bordure de la rue Saint-Antoine. Au sud, sa largeur va de 20 à 60 m à partir de l'emplacement de la rue de la Commune. Cette réalité, observée lors de toutes les interventions archéologiques, est fondamentale dans l'élaboration de toute stratégie de terrain sur le site. Elle a donné naissance à des concepts tels que :

la zone arasée : couvre le centre du site et correspond au secteur du site où ne subsiste aucun vestige archéologique antérieur à la cour ferroviaire ;

la zone non arasée : se trouve en périphérie de la zone arasée et correspond au secteur du site se trouvant sous le niveau d'arasement. La zone non arasée conserve intacts les vestiges archéologiques antérieurs à la cour ferroviaire ;

la limite d'arasement : constitue la démarcation entre les secteurs arasés et non arasés ;

la zone tampon : constitue un espace de largeur variable entre la zone arasée et la zone non arasée où les sols d'occupation antérieurs à la cour ferroviaire n'existent plus, mais où les bases profondes de certains des vestiges architecturaux témoignant de cette même période subsistent toujours. Ce phénomène est relié au caractère pentu de l'ancien quartier.

La figure 2 illustre pour l'ensemble du site Faubourg Québec la répartition spatiale de ces différents concepts³.

2 Les dépôts de la période ferroviaire de l'ensemble du site Faubourg Québec ont été amplement échantillonnés par la fouille de sondage et l'enregistrement stratigraphique lors des interventions de 1989 et des années 1990. Dans le cadre des interventions réalisées à partir de 2001, ces dépôts récents ont aussi été l'objet d'un enregistrement stratigraphique systématique. Aucune fouille n'y a cependant été effectuée. Il est en effet apparu plus pertinent d'allouer les ressources humaines et financières disponibles à la fouille des dépôts plus anciens. Lors des travaux archéologiques récents sur les îlots B, C, D et F, les dépôts associés à la période ferroviaire ont donc toujours été retirés en phase mécanique.

3 Il est important de signaler que depuis 1989 les différents îlots du site Faubourg Québec ont été l'objet de vastes projets de construction immobilière. À ce jour, seuls l'îlot G et la moitié ouest de l'îlot B n'ont pas été touchés par un tel projet. Les ressources archéologiques dans les autres îlots n'existent plus ou, dans les cas des îlots E et H, sont difficilement accessibles.

2.2 Portée du mandat

Le mandat confié à Arkéos inc. comprenait l'inventaire de deux différents secteurs correspondant au stationnement à l'arrière de l'ancienne gare Viger, d'une part, et, de l'autre, du terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est. Dans le découpage des îlots du site Faubourg Québec, ces deux secteurs se trouvent respectivement dans les limites de l'îlot A et de l'îlot B.

2.2.1 Secteur du stationnement, îlot A

Le stationnement à l'arrière de l'ancienne gare Viger constitue un espace de grande dimension totalisant 6 000 m². Il recoupe l'emplacement d'un ancien cadre bâti dont l'existence remonte dans certains cas au premier quart du XIX^e siècle. Il s'agit ici d'occupations de même nature que celles qui caractérisaient vers l'est les îlots C et D à vocation principalement domestique auxquelles s'ajoutait aussi un peu de commercial et d'artisanal.

Le secteur du stationnement n'avait fait l'objet d'aucune intervention archéologique avant celle de l'automne 2006. Cependant, une campagne de forages y a été conduite et quatre interventions archéologiques ont été réalisées sur sa périphérie immédiate.

Une série de huit forages a été réalisée en 2003 sur les terrains de l'ancienne gare Viger. De ce nombre, sept furent exécutés dans le stationnement même. Les données recueillies montrent l'absence de sols d'occupation antérieure à la cour ferroviaire. Elles révèlent en effet que les dépôts associés aux installations ferroviaires reposent directement par-dessus un horizon de sol naturel stérile. La seule exception à ce constat correspond à la présence dans deux forages de sols organiques. Cette présence fut interprétée comme étant possiblement associée à l'existence d'un petit plan d'eau qui, jusqu'à l'urbanisation du secteur, marquait le paysage dans ce secteur particulier de la ville. Tous les plans anciens du XVIII^e siècle en illustrent la présence. Certains d'entre eux mentionnent qu'il s'agit d'un étang ou d'un marais⁴.

La première intervention archéologique en périphérie du stationnement a eu lieu en 1993 dans l'emprise de la rue Saint-Hubert (Arkéos inc., 1994b). Ces activités ont été conduites dans le cadre d'un projet d'infrastructure et ont consisté à assurer une surveillance archéologique des travaux. Quelques vestiges architecturaux associés au cadre bâti ainsi que des sols témoignant des occupations antérieures à l'aménagement de la cour ferroviaire furent alors dégagés. L'intervention a permis d'établir la limite de l'arasement de la colline à environ 30 m au sud de la rue Saint-Antoine.

4 Gédéon de Catalogne 1713, ANC Ph/340/Montréal/1713 36477 ; Joseph Bouchette 1815, ANC H2/340/Montréal/(1815) 1420.

Les deux autres interventions archéologiques ont été conduites sous le viaduc de la rue Notre-Dame en 1994 et dans l'axe de la rue Saint-Paul en 2001 (Arkéos inc., 1994a, 2001). Elles ont toutes les deux montré l'absence en ces secteurs de tissu archéologique antérieur à la cour ferroviaire. Dans l'axe de ces rues, le terrain a été rabaissé de 6 à 9 m de sorte que même les structures anciennes les plus profondément enfouies n'ont pas été épargnées.

Le secteur nord-ouest de l'îlot A a aussi été l'objet d'une intervention archéologique en septembre 2003 dans le cadre de la réfection du mur de soutènement qui délimite la rue Berri et le terrain de l'ancienne gare Viger (Arkéos inc., 2005b). Les activités archéologiques réalisées à ce moment-là ont consisté en l'excavation mécanique de cinq tranchées exploratoires. L'ouverture des tranchées a d'abord permis de mettre au jour des dépôts témoignant de l'existence et du comblement du petit plan d'eau qui caractérisait le secteur. Plusieurs vestiges architecturaux associés au cadre bâti démoli lors de la construction de la gare Viger en 1899 ont également pu être dégagés. Ces vestiges architecturaux marquent la position de bâtiments qui bordaient la rue Berri. Ils indiquent par ailleurs l'emplacement des axes anciens de circulation aujourd'hui disparus ou réaménagés (rues Berri, Champ-de-Mars et Saint-Louis). L'intervention a aussi permis de localiser assez précisément la limite nord de l'arasement de la colline qui se trouve approximativement à la hauteur de la rue Champ-de-Mars. L'absence complète dans les cinq tranchées de sols d'occupation ou de surface de circulation associés au cadre bâti ancien a par contre révélé que, partout dans le secteur d'intervention, l'arasement s'est fait en deçà du niveau qui constituait la surface du terrain à cette époque. Ces activités ont ainsi montré que tout le secteur d'intervention en bordure de la rue Berri se trouvait dans la zone tampon.

Partout sur le site Faubourg Québec existe cette zone, entre la zone arasée et la zone non arasée, qui se caractérise par la présence de structures architecturales profondes et l'absence de sols d'occupation. La largeur de cette zone est essentiellement tributaire des variations, à divers endroits, de la raideur de la pente. Plus le secteur arasé était abrupt, moins la zone tampon observée sur le site archéologique était importante. Lors des diverses interventions sur le site, la zone tampon présentait généralement peu de largeurs, dépassant rarement les 10 m. Cela signifie que l'arasement a plus ou moins épousé le pied de la colline, épargnant du coup la basse terrasse qui descendait jusqu'aux berges du ruisseau Saint-Martin au nord et le talus riverain qui bordait le fleuve au sud. À cet égard, la situation observée en bordure de la rue Berri est unique puisque la zone tampon y fait environ 90 m.

L'absence de sols archéologiques témoignant de l'occupation urbaine dans cette partie de l'îlot A en réduit considérablement la valeur documentaire. Il faut comprendre que la présence et la fouille

des sols d'occupation sont tout à fait indispensables pour la compréhension d'un site archéologique. C'est la séquence stratigraphique et les objets contenus dans les divers dépôts archéologiques qui permettent d'identifier les divers contextes d'utilisation qui marquent l'évolution d'un site et d'en reconstituer l'histoire. À cet égard, des vestiges architecturaux en place dépourvus des sols d'occupation leur étant associés présentent peu de potentiel interprétatif. Signalons que la zone tampon, investiguée à divers degrés lors des nombreux inventaires archéologiques aux îlots E, F, G, B, C et D, n'a jamais été l'objet de recommandation de fouilles complémentaires. Quand elles ont eu lieu, les fouilles en aire ouverte ont toujours été effectuées dans la zone non arasée⁵.

La présence de dépôt témoignant de l'existence et du comblement du petit plan d'eau au début du XIX^e siècle confère par contre à l'îlot A un potentiel documentaire intéressant à l'égard de la topographie d'origine et des impacts négatifs de la proximité de la ville sur ce type de milieu. Traditionnellement ce type d'endroit fut souvent utilisé par les citoyens comme zone de rejet. Ce fut le cas pour la rivière Saint-Pierre, pour le ruisseau Saint-Martin, pour le fossé des fortifications et pour les berges mêmes du fleuve. Par ailleurs, les couches de marnes constituent d'excellents milieux pour l'échantillonnage des pollens et des macrorestes à partir desquels il est possible de reconstituer la flore de l'époque. Ces dépôts ennoyés sont en effet exempts des contaminants qui souvent faussent les résultats compilés à partir de sols naturels de surface.

2.2.1.1 Activités et objectifs de terrain

L'inventaire du stationnement faisant l'objet du présent mandat a été réalisé par l'ouverture de trois tranchées mécaniques. La position de chacune des tranchées a été établie à partir d'informations principalement tirées du plan d'expropriation de la Ville de Montréal datant de 1893. Les plans de Bouchette de 1815, d'Adams de 1825, de Cane de 1846, de Plunkett and Brady de 1872, de Goad de 1881 et de Pinsoneault de 1907 ont aussi été consultés afin de bien comprendre le développement urbain du secteur (annexe 1).

Le plan de 1893 illustre le cadre bâti existant un peu avant la construction de la gare Viger. Les bâtiments qui y sont représentés sont de première génération pour plusieurs, quoique possiblement de seconde dans certains cas. Ce cadre bâti s'est développé graduellement à partir du second quart du XIX^e siècle. Il est important de signaler que cette partie de Faubourg Québec n'a pas été affectée par le grand incendie de 1852 et qu'il n'y a pas eu de rupture dans l'évolution du parc immobilier, comme ce fut le cas aux îlots C et D situés plus à l'est.

5 La seule exception à ce principe correspond à la fouille de la fosse de latrines des officiers à l'îlot F en 1994. Cette structure se trouvait dans la zone tampon.



Figure 3 - Superposition d'un plan d'expropriation de 1893 sur l'actuel montrant l'emplacement des tranchées dans le stationnement de l'ancienne gare Viger

- Aire d'étude
- 54A Tranchées 2006
- Forage géotechnique (déjà réalisé)

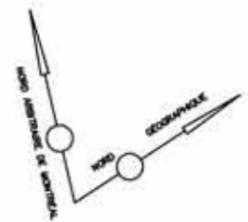
ÉCHELLE = 1 : 750
 0 7.5 15 m

Date
 Juin 2007

Numéro de projet
 850-539

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H12-010-0336

Arkéos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques



Les objectifs visés par l'ouverture de ces trois tranchées étaient :

- d'évaluer l'ampleur de la zone arasée et de la zone tampon ;
- de statuer sur la présence ou non de vestiges architecturaux et de sols d'occupation témoignant de la période antérieure aux installations ferroviaires ;
- de documenter la topographie d'origine en statuant sur la présence du petit plan d'eau représenté sur les plans du XVIII^e siècle ;
- d'échantillonner les dépôts de marnes⁶.

Les tranchées ont été excavées mécaniquement du nord⁷ vers le sud sur une largeur de 2,5 m et à une profondeur n'excédant pas les 2 à 2,5 m. Elles ont été ouvertes sur des longueurs allant de 17 m à 20 m. Les vestiges ont été contournés et des bermes furent laissées en place afin d'effectuer au besoin des sondages manuels. Signalons toutefois à cet égard qu'aucun sondage manuel n'a été réalisé puisque nul sol d'occupation antérieur à la cour ferroviaire ne subsistait plus dans les limites des trois tranchées. La position d'ensemble des tranchées tenait compte du fait que les vestiges architecturaux antérieurs à la période ferroviaire ont été observés dans l'emprise de la rue Saint-Hubert à environ 30 m au sud de la rue Saint-Antoine tandis qu'ils le furent à 90 m le long de la rue Berri. La position de la tranchée la plus à l'ouest tenait aussi compte de la présence probable de l'ancien plan d'eau à cet endroit.

2.2.2 Terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, îlot B

Le terrain à l'avant du bâtiment sis au 810 Saint-Antoine constitue un espace d'environ 1 200 m² et occupe l'angle nord-ouest de l'îlot B.

Avant l'inventaire de l'automne 2006, ce secteur particulier de l'îlot B n'avait été l'objet d'aucune intervention archéologique. Comme mentionné auparavant toutefois, une supervision a été réalisée en 1993 dans l'emprise de la rue Saint-Hubert. À cela, s'ajoute l'inventaire en 1994 d'une large portion de l'îlot B comprise entre le terrain à l'étude et la rue Saint-André (Arkéos inc., 1994c), de même que la fouille d'une aire ouverte située sous l'emprise de la rue Saint-Christophe en 2003 (Arkéos inc., 2005a). Ces interventions ont montré que des vestiges architecturaux et des sols archéologiques associés témoignant de la période antérieure à la cour ferroviaire subsistaient à l'intérieur d'une bande de 20 à 30 m le long de la rue Saint-Antoine. Au sud de cette zone ne subsistaient que les dépôts associés à la période ferroviaire.

6 Il paraissait possible d'effectuer l'échantillonnage de ces couches de marnes dans le cadre de l'inventaire du stationnement à l'arrière de l'ancienne gare Viger. Des dépôts possiblement associés à la présence de la zone marécageuse avaient en effet été observés dans deux forages percés en 2003.

7 Dans le texte l'orientation est en fonction du nord montréalais.

De la même manière que dans le stationnement, les ressources archéologiques présentes en sous-sol sont associées à un cadre bâti qui se développe graduellement à partir du premier quart du XIX^e siècle. Plus largement, le cadre bâti s'inscrit dans une claire continuité avec le milieu urbain que constitue le faubourg Québec qui se déploie vers l'est. Le quartier se caractérisait par des occupations à vocation principalement domestique, auxquelles se mêlaient aussi un peu le commercial et l'artisanal. Il est donc probable que les ressources archéologiques en place sont de même nature que celles qui caractérisaient les îlots C et D. Le fait que le grand incendie de 1852 n'ait pas affecté le secteur lui confère cependant un intérêt supplémentaire puisque, à l'opposé des autres secteurs de Faubourg Québec rasés au sol par le sinistre, l'occupation s'y est déroulée sans rupture. Le tissu archéologique pourrait donc s'y démarquer par une plus grande homogénéité au niveau des contextes d'occupation et une plus grande continuité au niveau des assemblages d'artéfacts et des vestiges du cadre bâti⁸.

2.2.2.1 Activités et objectifs de terrain

L'inventaire du terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est a été réalisé par l'excavation de deux tranchées mécaniques dont la position fut établie à partir des informations principalement tirées du plan de Goad de 1881 (figure 4). Les plans de Bouchette de 1815, d'Adams de 1825, de Cane de 1846, de Plunkett and Brady de 1872, d'expropriation 1893 et de Pinsoneault de 1907 ont aussi été examinés afin de bien comprendre le développement urbain de ce secteur particulier (annexe 1).

Le plan de 1881 illustre l'aspect qu'avait le cadre bâti peu avant sa démolition à la fin du XIX^e siècle. Il s'agit d'un parc d'immeubles de même nature que celui qui occupait l'espace du stationnement. Il témoigne principalement d'occupation à vocation domestique. Il s'agit le plus souvent de maisons de brique et de pierre construites sur deux étages. Les espaces de cour arrière sont relativement limités et occupés par des petites dépendances de bois. La présence d'une bâtisse à cinq étages au numéro civique 304 en bordure de Saint-Antoine suggère toutefois une occupation à caractère commercial dans ce secteur du terrain à l'étude. Le plan illustre également les limites cadastrales. Ainsi, le terrain à l'étude chevauche plusieurs anciens lots cadastraux, soit les lots 187, 188, 189 et 190.

8 Les activités archéologiques antérieures réalisées aux îlots A et B n'ont pas permis de bien documenter ces contextes archéologiques. Dans l'emprise de la rue Saint-Hubert, seule une supervision archéologique a été réalisée. Quant aux travaux effectués à l'est du terrain à l'étude, ils ont montré que la construction du *Communications Department and Installations Shop* du Canadien Pacifique avait conduit à l'éradication des sols anciens dans son périmètre. Signalons que le terrain à l'étude ne fut pas touché par cet imposant immeuble.

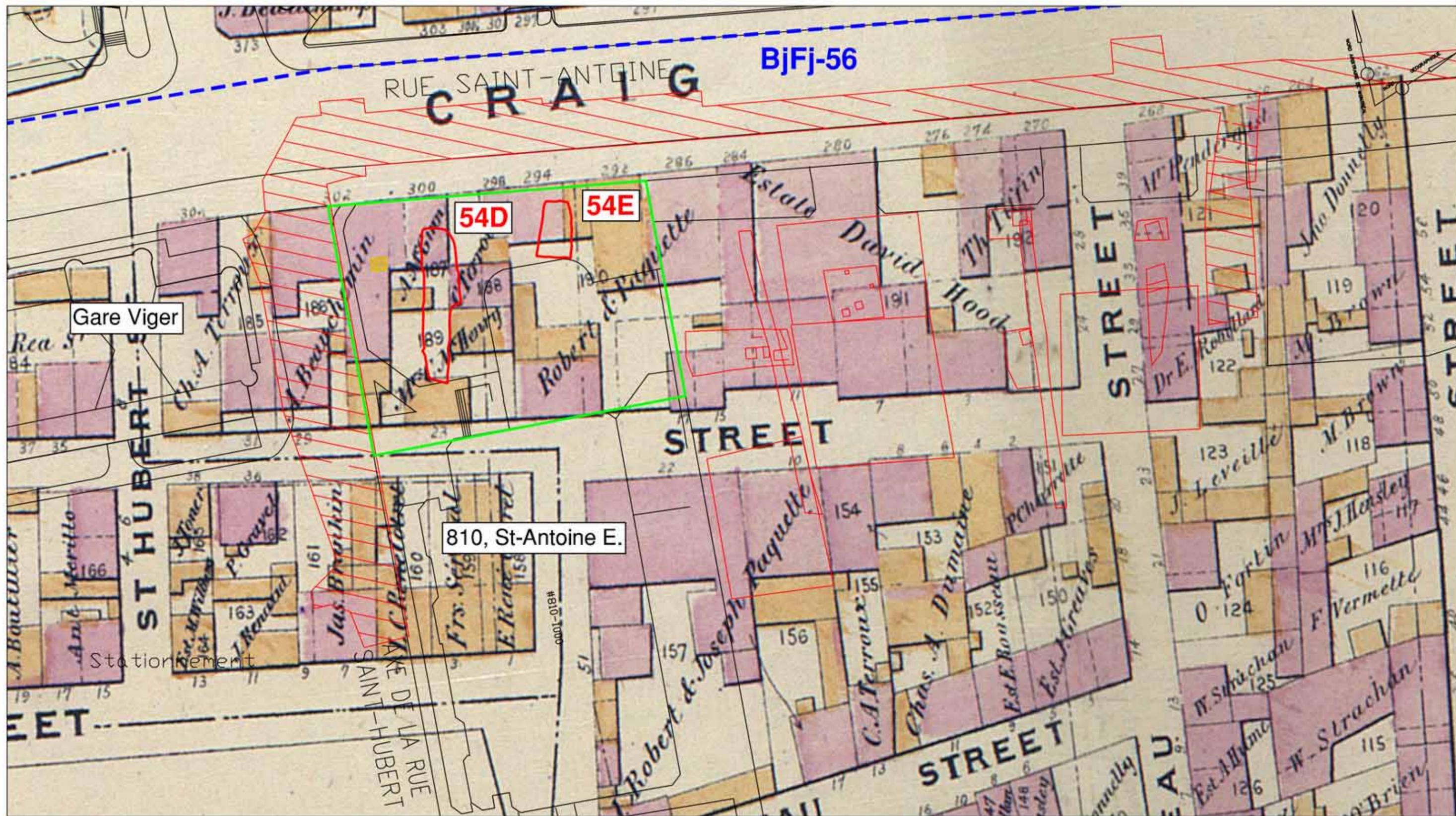


Figure 4 - Superposition du plan de Goad de 1881 sur l'actuel montrant l'emplacement des tranchées en face du 810 Saint-Antoine Est

- Terrain à l'étude
- 54D Tranchées 2006
- Interventions antérieures

ÉCHELLE = 1 : 500
 0 5 10 m
 Date: Juin 2007
 Numéro de projet: 850-539

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal, feuillet 31H12-010-0336



Les objectifs visés par l'ouverture de ces deux tranchées étaient :

- de statuer sur la présence de contextes archéologiques témoignant de l'occupation antérieure à la période ferroviaire ;
- de localiser la limite d'arasement afin d'évaluer l'ampleur de la zone non arasée.

La position particulière des tranchées a permis de recouper extensivement les espaces bâtis et les espaces de cour arrière de manière à documenter les différents contextes archéologiques présents en sous-sol et d'en apprécier l'intégrité. Les tranchées ont été excavées mécaniquement du nord vers le sud sur une largeur de 2,50 à 3,00 m et à une profondeur de 2,50 m. Les vestiges ont été contournés et des bermes ont été laissées en place afin d'effectuer des sondages manuels. Trois sondages manuels ont ainsi pu être fouillés.

3 MÉTHODOLOGIE

L'inventaire archéologique du stationnement à l'arrière de l'ancienne gare Viger et du terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est a été réalisé selon une séquence d'activités se déroulant en trois phases. Il s'agit des travaux préparatoires, des travaux de terrain et des travaux d'analyse et de production du rapport.

3.1 Phase I : travaux préparatoires

Dès l'octroi du mandat, la phase préparatoire s'est amorcée en procédant à :

- la consultation des divers dossiers archéologiques et historiques ainsi que des autres documents disponibles ;
- la cueillette d'informations relatives à la position des services enfouis anciens et modernes ;
- la mise en plan des données archéologiques connues en relation avec les données des plans anciens ;
- la production d'une stratégie détaillée des interventions archéologiques au terrain.

Du temps a aussi été consacré à l'organisation logistique du terrain. C'est au cours de cette première phase que furent réglés tous les détails liés à l'obtention du permis de fouille archéologique auprès du MCCQ, au repérage des infrastructures de service public présentes dans les secteurs touchés par les interventions (Info-Excavation), à la location d'équipements spécialisés et à l'embauche du personnel de terrain.

3.2 Phase II : travaux de terrain

La phase II correspond à l'intervention de terrain proprement dite qui s'est déroulée sur une période de deux semaines comprises entre le 11 et le 21 décembre 2006. Dans son ensemble, la réalisation des travaux de terrain a requis le travail d'un archéologue, de deux archéologues adjoints et de cinq techniciens de fouille. Une équipe d'arpentage a aussi été requise pour l'implantation des tranchées proposées et le relevé des composantes archéologiques mises au jour.

De manière générale, les activités d'inventaire ont été réalisées par l'excavation à la pelle mécanique de tranchées exploratoires accompagnée de la fouille manuelle de sondage à l'intérieur de dépôts jugés significatifs et en fonction des objectifs de recherche présentée plus avant dans le

texte. Les différents dépôts formant la séquence stratigraphique ont été excavés, mécaniquement et manuellement, jusqu'au sol stérile de manière à dégager une vision extensive des contextes archéologiques en place.

La désignation des unités d'excavation et d'enregistrement a été effectuée selon le système Tikal (tableau 1). Selon ce système comprenant trois composantes alphanumériques (opération, sous-opération, lot), chaque type d'activité conduite dans le cadre d'une intervention archéologique de terrain est identifié à l'intérieur d'une séquence ouverte et continue. Ainsi, les différentes phases de l'intervention sont identifiées par le code Borden BjFj-56 suivi d'un chiffre identifiant l'opération. Dans le cadre précis de l'inventaire de l'automne 2006 sur le site Faubourg Québec, les données recueillies ont été inscrites dans la séquence des opérations du site et sont identifiées BjFj-56-opération 54 pour l'excavation mécanique et BjFj-56-opération 55 pour les sondages manuels.

Tableau 1 - BjFj-56, Îlots A et B – Sommaire des activités archéologiques réalisées à l'automne 2006

Nature des activités	Sous-opérations	Localisation	Superficie	Unités d'enregistrement associées			
				Lot	Plan	Profil	Structure
Excavation mécanique	54A	Stationnement de l'ancienne gare Viger (îlot A)	2,50 X 20,00 (50 m ²)	54A1	P50	C98	ST-746 à ST-750
	54B		2,50 X 20,00 (50 m ²)	54B1	P51	C99	ST-751 à ST-754
	54C		2,50 X 17,00 (42,5 m ²)	54C1	P52	C101	ST-756 à ST-764
	54D	810 Saint-Antoine E (îlot B)	3,70 X 20,00 (74 m ²)	54D1, 54D2	P53	C100 C102	ST-765 à ST-770 ST-773
	54E		7,00 X 4,00 (28 m ²)	54E1	P54	C103 C104 C105	ST-771, ST-772
Fouilles manuelles	55A	Tranchée 54D (îlot B)	0,80 X 1,00	55A1 à 55A6	P53	C100	ST-770
	55B	Tranchée 54E (îlot B)	1,00 X 1,00	55B1 à 55B13	P54	C106	-
	55C	Tranchée 54E (îlot B)	1,00 X 1,00	55C1 à 55C11	P54	C107	-

Les sous-opérations identifient chacune des entités d'enregistrement. Elles sont représentées par une lettre suivant le numéro de l'opération. Elles désignent en autant de sous-opérations les aires excavées mécaniquement (ex. : BjFj-56-opération 54, sous opération A) et les unités de fouille manuelle (ex. : BjFj-56, opération 55, sous-opération C).

Le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement. Il est désigné par le numéro et la lettre de sa sous-opération d'appartenance suivie par un chiffre débutant par le 1 (ex. : BjFj-56, opération 55, sous-opération B, lot 1). La nature du lot varie selon le type d'activités effectuées. Pour les tranchées mécaniques, les données concernant divers aspects telles les dimensions excavées, la profondeur atteinte, les structures observées, les références aux profils stratigraphiques, sont consignées sur des fiches de lot de sorte que chaque excavation mécanique dans son ensemble constitue un lot (ex. : BjFj-56-54A1). Compte tenu de la difficulté de leur assigner une provenance stratigraphique, aucune collecte d'objets n'a été effectuée dans le cadre des activités d'excavation mécanique. Dans les sondages manuels, le lot correspond à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique (ex. : BjFj-56-55C4). Les travaux de fouilles manuelles ont été effectués jusqu'au niveau du sol stérile de manière à permettre une investigation complète des contextes archéologiques en place et les artefacts ont été l'objet d'une collecte systématique.

Les vestiges architecturaux dégagés ont été l'objet d'un relevé complet incluant : l'identification, le type et la fonction, localisation planimétrique et altimétrique, la nature des composantes, l'état de conservation ainsi qu'un relevé photographique. Elles ont été identifiées par les lettres « ST » suivies d'un chiffre s'inscrivant dans la séquence de numérotation du site BjFj-56. Ainsi, les vestiges architecturaux observés dans le cadre de ce mandat sont identifiés ST-746 à ST-773 (tableau 2).

L'enregistrement de l'ensemble des éléments archéologiques mis au jour a été réalisé par le moyen de fiches de saisie, de dessins et schémas de parois stratigraphiques, de plans et de photographies. Le relevé planimétrique des aires excavées a été effectué à l'aide d'instruments d'arpentage (station-totale et carnet de notes électronique) compatibles avec l'utilisation du système AutoCAD (version 2004). Les points ont été rattachés au système SCOPVM de la Ville de Montréal. Un niveau automatique a été utilisé pour les relevés altimétriques des profils stratigraphiques et des vestiges structuraux mis au jour.

Tableau 2 - BfFj-56, îlots A et B – Liste des vestiges architecturaux mis au jour à l’automne 2006

No.	Type	Identification	Période	S.-op.	Coupe	Plan	Bâti. Ass.			
ST-746	Pieux de bois	Aménagement de la cour ferroviaire (ind)	post 1899	54A	-	P50				
ST-747	Conduit TCG	Égout de la cour ferroviaire			-					
ST-748	Conduit TCG				C98					
ST-749	Conduites de métal	Fonction indéterminée			-					
ST-750	Canalisation de brique	Égout de l’ancienne rue St-Louis		ante 1899	-					
ST-751	Canalisation de brique			54B	-	P51				
ST-752	Fondation de béton	Hangar ferroviaire	post 1899		C99					
ST-753	Fondation de béton				C99					
ST-754	Pilier de béton				C99					
ST-755	omis	omis		omis		omis	omis	omis		
ST-756	Maçonnerie de pierre	Annexe de la gare Viger	post 1899	54C	C101	P52				
ST-757	Maçonnerie de pierre				C101					
ST-758	Conduites de métal	Fonction indéterminée			-					
ST-759	Fondation de béton	Hangar ferroviaire			C101					
ST-760	Conduit TCG	Égout de la cour ferroviaire			-					
ST-761	Fondation de béton	Hangar ferroviaire			C101					
ST-762	Conduit TCG	Égout de la cour ferroviaire			-					
ST-763	Poutre de bois	Aménagement de la cour ferroviaire (ind)			-					
ST-764	Conduite de métal	Fonction indéterminée			C101					
ST-765	Maçonnerie de pierre	Mur arrière d’un bâtiment sur St-Antoine			ante 1899		54D	C100	P53	
ST-766	Conduit TCG	Égout de la cour ferroviaire			post 1899			-		
ST-767	Puits d’accès de béton	Égout abandonné du 810 St-Antoine E						-		
ST-768	Puits d’accès de béton							-		
ST-769	Conduite de béton							-		
ST-770	Paroi de bois	Possibles latrines	ante 1899	C100						
ST-771	Pieux de bois	Fondation d’un bâtiment	ante 1850	54E		C104	P54			
ST-772	Conduites de métal	Fonction indéterminée	post 1899			C104				
ST-773	Maçonnerie de pierre	Mur de refend d’un bâtiment sur St-Antoine	ante 1899	54D	C100	P53				

3.3 Phase III : analyses et rapports

La phase III de la démarche correspond à l'analyse des données colligées au terrain et à la rédaction du rapport d'activités. C'est à ce moment que les données recueillies lors des travaux de préparations et de terrain sont rassemblées et ordonnées en des ensembles cohérents. Ainsi, des coupes et des plans ont été dressés à partir de logiciels de dessin afin d'illustrer les diverses composantes archéologiques mises au jour (MapInfo 5.5 et AutoCAD 2000imap, NAD 83). La mise en forme des données en différents tableaux a par ailleurs permis d'organiser les informations en regard des structures, des couches, des phases et événements ou autres éléments significatifs documentés. L'élaboration de matrices événementielles a aussi permis de regrouper par ensembles cohérents les diverses composantes archéologiques recueillies. Les collections d'objets-témoins ont été lavées, numérotées et inventoriées selon le système descriptif par fonction, matériaux et datation, élaboré par Parcs Canada. Ces données ont été consignées sur des fichiers numérisés (logiciel Excel). Les artefacts les plus significatifs ont fait l'objet d'une description individuelle sur des fiches de catalogage (logiciel FileMaker Pro). La constitution de tableaux de compilation a permis de cerner les caractéristiques d'ensemble de ces assemblages et d'en préciser l'affiliation chronologique et culturelle en lien avec les occupations auxquelles elles se rattachent.

4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 Secteur du stationnement, îlot A

4.1.1 Tranchée 54A

Des trois tranchées ouvertes dans le stationnement de l'ancienne gare Viger, la tranchée 54A est la plus à l'ouest (figure 2). Ses dimensions sont de 20 m sur la longueur, de 2,50 m sur la largeur et de 1,50 m à 2,50 m sur la profondeur (photo 1). Elle est orientée sur l'axe nord-sud. Les objectifs visés par l'ouverture de la tranchée étaient,



Photo 2 - Vue d'ensemble de la canalisation de briques dégagée à l'extrémité nord de la tranchée 54A – Vue vers l'ouest (BjFj-56-2006-N1-15)



Photo 1 - Vue d'ensemble de la tranchée 54A – Vue vers le nord (BjFj-56-2006-N1-31)

d'une part, de statuer sur l'ampleur du dérasement de la colline dans ce secteur et sur la présence de vestiges associés au cadre bâti antérieur à l'aménagement de la cour ferroviaire, et d'autre part, d'échantillonner les dépôts de marnes⁹. La figure 5 illustre les composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54A.

Les résultats se sont avérés très mitigés. Un seul vestige témoignant de l'occupation ancienne a ainsi pu être observé (ST-750). Il s'agit de la portion résiduelle d'une canalisation d'égout de type *brick barrel* qui jadis desservait la rue Saint-Louis (photo 2). Aucun autre vestige architectural ou sol d'occupation antérieur à la cour ferroviaire n'était présent dans la tranchée. Cette

⁹ La tranchée a été localisée de manière à recouper l'emplacement du forage 03-03 qui indiquait la présence de matière organique associée possiblement à la zone lacustre qui autrefois caractérisait le secteur.

absence illustre sans équivoque que la tranchée 54A se trouve dans la zone arasée. Le fait que la canalisation de brique soit tronquée de sa portion supérieure met en lumière la profondeur atteinte par l'arasement dans ce secteur. On peut en effet imaginer qu'à l'origine, la canalisation devait être enfouie à au moins 1,50 m sous la rue Saint-Louis. Sur cette base, il est possible d'estimer la surface de la rue à une élévation d'au moins 18,30 m A.N.M.M., donc nettement plus élevée que le niveau de dérasement qui, dans ce secteur particulier, correspond clairement au sommet tronqué de la canalisation de brique à 16,78 m A.N.M.M.

La séquence stratigraphique mise au jour est formée d'une série de dépôts hétéroclites associés à la période ferroviaire (figure 6, C98). Ces dépôts récents sont accumulés sur environ 0,75 m (C98 : 1 à 8) et reposent immédiatement sur un horizon de sable correspondant au sol naturel stérile (C98 : 9).

Outre la canalisation de brique ST-750, l'excavation de la tranchée 54A a permis à la mise au jour d'un pieu de bois vertical (ST-746), de deux conduites d'égout en TCG (ST-747, ST-748) et d'un ensemble de trois conduites métalliques de fonction indéterminée (figure 5). À l'exception de la canalisation de brique, tous ces vestiges témoignent de l'infrastructure de la cour ferroviaire et présentent peu d'intérêt documentaire. La description de chacun de ces vestiges est présentée dans les fiches d'utilités publiques et biens immobiliers dans le dossier technique.

La séquence stratigraphique n'a révélé la présence d'aucun dépôt pouvant être associé au petit plan d'eau qui, du temps des fortifications, se trouvait dans ce secteur. L'absence est équivoque puisque deux forages percés en 2003 par la firme Envir-Eau indiquaient la présence d'un dépôt de matière organique dans le secteur sud-ouest du stationnement (forages 3 et 4). Pourtant, aucune trace d'un sol un tant soit peu similaire à ce qui semble avoir été observé dans les forages n'a été décelée dans la tranchée 54A. Partout les dépôts de la cour ferroviaire recouvraient sans transition le sol naturel stérile.

Compte tenu de l'absence totale de sol d'occupation antérieur à la cour ferroviaire ou de sol associé à l'ancien plan d'eau, aucun sondage manuel n'a été effectué dans la tranchée 54A.

4.1.2 Tranchée 54B

Les objectifs visés par l'ouverture de la tranchée 54B étaient de statuer sur l'ampleur du dérasement de la colline dans ce secteur et sur la présence de vestiges associés au cadre bâti antérieur à l'aménagement de la cour ferroviaire. La tranchée a été excavée sur l'axe nord-sud sur une longueur



Photo 3 - Vue d'ensemble de la tranchée 54B
– Vue vers le nord (BjFj-56-2006-N2-15)

de 20 m, une largeur de 2,50 m et une profondeur ne dépassant guère les 1,50 m (figure 7, photo 3)

Encore une fois, les résultats se sont avérés peu encourageants. Comme dans la tranchée 54A, le seul vestige associé à la période antérieure à la cour ferroviaire correspond à la base de la canalisation de brique qui desservait la rue Saint-Louis. Les autres vestiges mis au jour témoignent tous des activités ferroviaires (figure 7). De plus, aucun sol d'occupation ancienne n'a été observé dans les limites de la tranchée. Les sols associés à la période ferroviaire reposent en effet sans transition sur l'horizon de sol naturel stérile (figure 8, C99). L'absence de toute trace du cadre bâti antérieur à la période ferroviaire indique que ce secteur du stationnement est aussi inclus dans la zone arasée. La position stratigraphique et altimétrique de la portion résiduelle de la canalisation de brique illustre à quel point le terrain a été rabaissé dans ce secteur particulier. Le terrain a en effet été nivelé à une élévation équivalente à la profondeur d'enfouissement de la canalisation, soit à au moins 1,50 m sous la surface de la rue Saint-Louis.



Photo 4 - Vue d'ensemble du vestige ST-753. Le vestige ST-752 est aussi visible en arrière-plan – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N2-14)

Outre la canalisation de brique (ST-751), trois vestiges architecturaux ont été mis au jour dans les limites de la tranchée 54B. Les deux premiers sont identifiés ST-752 et ST-753. Ils correspondent à des fondations parallèles de béton qui marquent l'emplacement d'un hangar ou d'un quai le long des voies ferrées. Les structures se déploient vers l'est et l'ouest au-delà des limites de la tranchée (photo 4). Les vestiges présentent des dimensions semblables de 0,30 m de largeur et de 1,10 m de hauteur. Ils sont

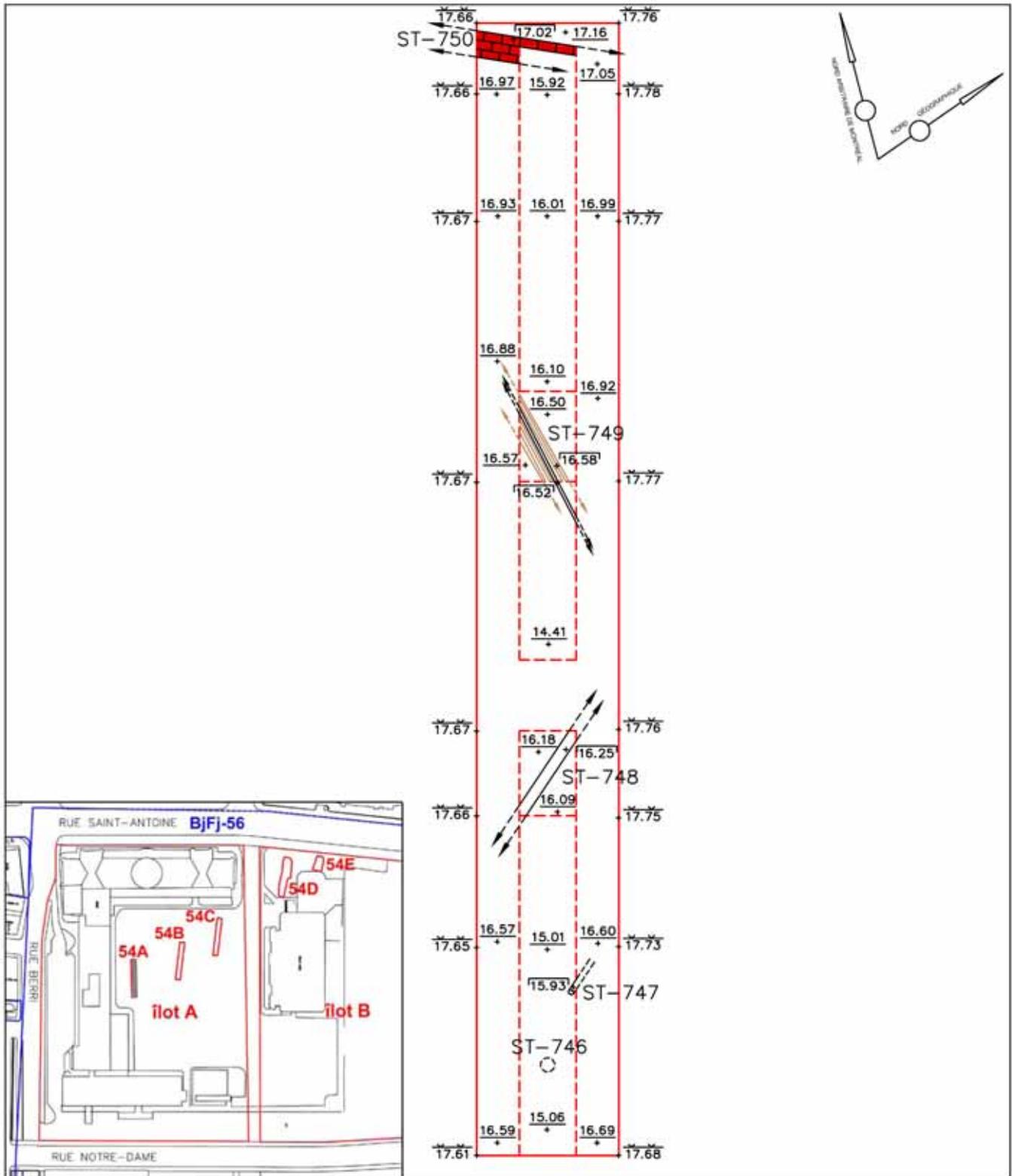


Figure 5 - Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54A

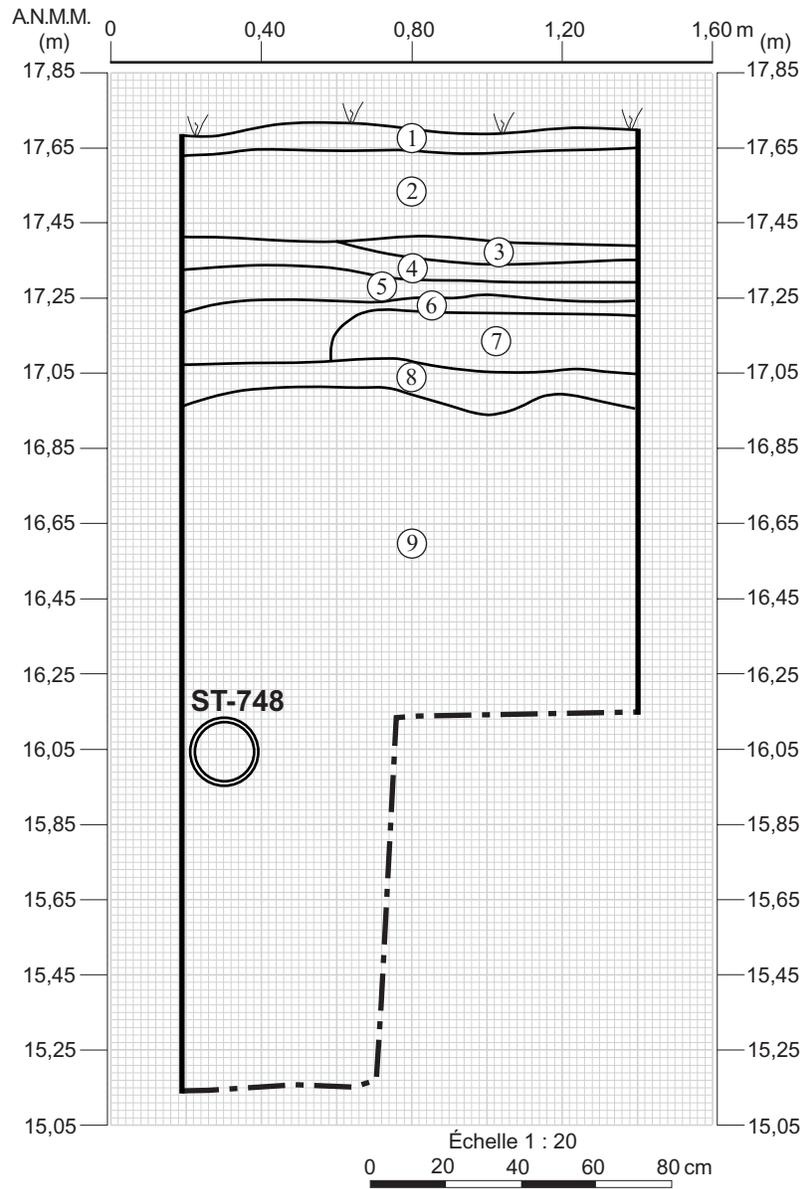


Figure 6 - Extrait de la coupe C98 montrant la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54A.

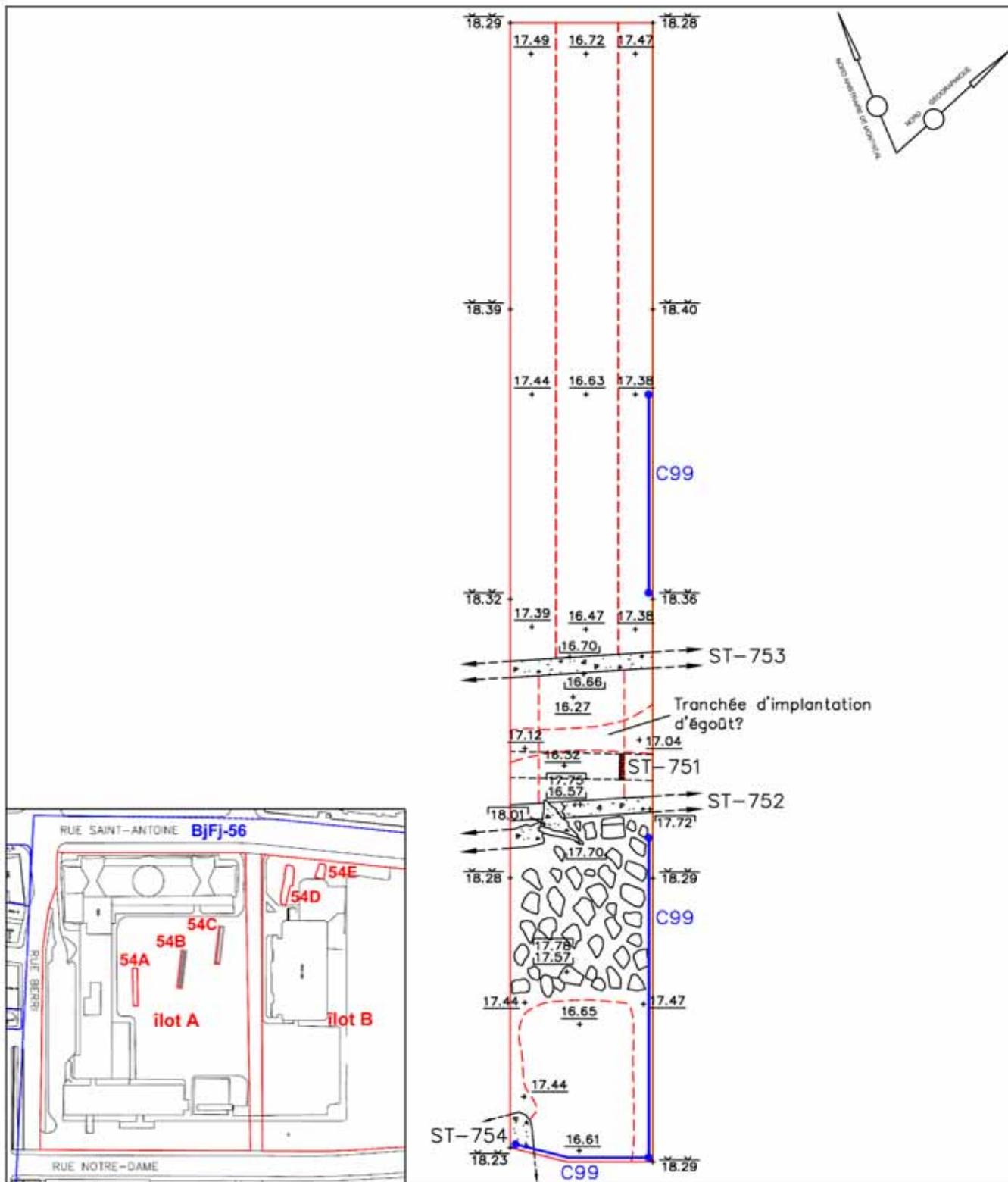


Figure 7 - Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54B

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 100

Jun 2007 850-539

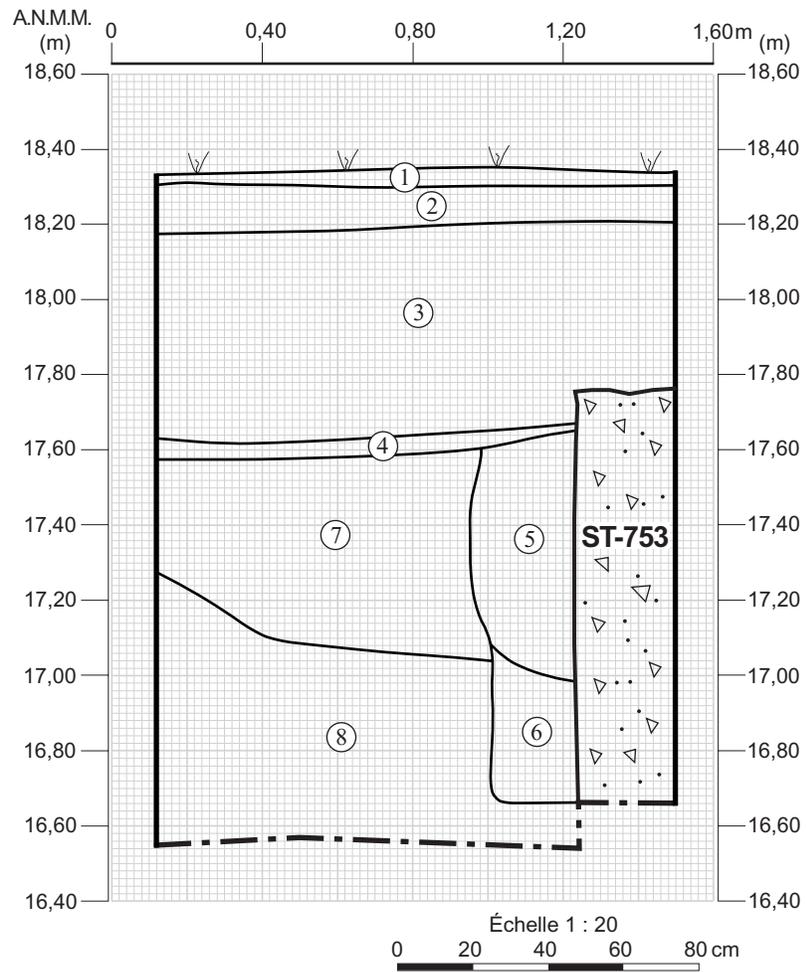


Figure 8 - Extrait de la coupe C99 montrant la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54B.

séparés l'un de l'autre par une distance de 2.30 m. Le vestige ST-754 correspond, quant à lui, à un pilier de béton partiellement dégagé à l'extrémité sud de la tranchée. Seul le coin nord-est du pilier a été dégagé de sorte que sa superficie demeure indéterminée. Sa hauteur résiduelle est de 1,30 m. La fonction de cette structure demeure imprécise. Les matériaux qui la composent et sa position stratigraphique ne laissent toutefois aucun doute quant à son appartenance à la période ferroviaire.

Comme pour la tranchée 54A, aucun sondage manuel n'a été réalisé dans la tranchée 54B en raison de l'absence complète de trace du cadre bâti ancien.

4.1.3 Tranchée 54C

Des trois tranchées excavées dans le stationnement de l'ancienne gare Viger, la tranchée 54C est la plus à l'est (figure 2). Les objectifs visés par son ouverture étaient de statuer sur l'ampleur du dérasement du secteur et sur la présence de témoins du cadre bâti antérieur à la période ferroviaire.



Photo 5 - Vue d'ensemble de la tranchée 54C – Vue vers le nord (BjFj-56-2006-N1-47)

Elle fut ouverte sur une longueur de 17,00 m, une largeur de 2,50 m et une profondeur moyenne de 1,75 m (photo 5). Comme pour les deux autres tranchées, la tranchée 54C a été excavée sur l'axe nord-sud.

L'excavation de la tranchée 54C n'a pas conduit au dégagement de témoin archéologique associé au cadre bâti ancien. L'absence de tout vestige architectural ou sol d'occupation témoignant de la période antérieure à la cour ferroviaire montre une fois de plus que le secteur est englobé dans la zone arasée.

Quelques vestiges architecturaux et d'infrastructure ont tout de même été mis au jour (figure 9). Ils sont cependant tous associés aux activités de la cour ferroviaire. Au total, 9 vestiges ont été observés. De ce nombre, 4 correspondent à des fondations (ST-756, ST-757, ST-759, ST-761) et 4 autres à des canalisations (ST-758, ST-760, ST-762, ST-764). Le dernier correspond à un aménagement de bois

constitué d'une poutre posée à plat (ST-763). En paroi de la tranchée, des traces de bois décomposé ont été observées en association avec ce vestige. Il pourrait donc s'agir d'une composante d'une quelconque plate-forme ou d'une passerelle.

Les fondations de béton ST-759 et ST-761 sont dans le prolongement de celles observées dans la tranchée 54C. Elles présentent essentiellement les mêmes caractéristiques et sont alignées dans le même axe. Il est donc probable qu'elles soient les mêmes et qu'elles témoignent de la présence d'un même aménagement le long des voies ferrées.

Les vestiges ST-756 et ST-757 correspondent à des maçonneries de calcaire de bonnes dimensions (photo 6). Elles font 0,60 m de largeur et elles subsistent sur des hauteurs résiduelles respectives de 1,40 m et 0,85 m. Elles sont orientées sur un axe parallèle et sont séparées l'une de l'autre par une distance de 3,50 m. Il ne fait aucun doute qu'elles correspondent à des fondations de



Photo 6 - Vue d'ensemble du vestige ST-757, parement nord – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N1-56)

pierrres associées au bâtiment de la gare Viger qui se trouve à environ 10 m au nord de la tranchée. L'axe de ces deux vestiges est en effet parallèle à celui de la gare Viger. Si des vestiges de pierres associés au cadre bâti ancien avaient subsisté après le dérasement dans ce secteur, ils auraient été décalés par rapport à cet axe puisque la grille des rues anciennes était légèrement désaxée vers le nord-ouest. D'ailleurs lorsque le tracé de la canalisation de brique qui desservait la rue Saint-Louis est projeté, son axe n'est pas parallèle à la gare Viger.

Comme pour les tranchées 54A et 54B, la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54C montre clairement que les divers dépôts récents associés aux opérations de la cour ferroviaire reposent directement par-dessus le sol naturel stérile (figure 10). Compte tenu de l'absence totale de sols d'occupation témoignant de la période antérieure à l'aménagement de la cour ferroviaire, aucun sondage manuel n'a été effectué dans la tranchée 54C.

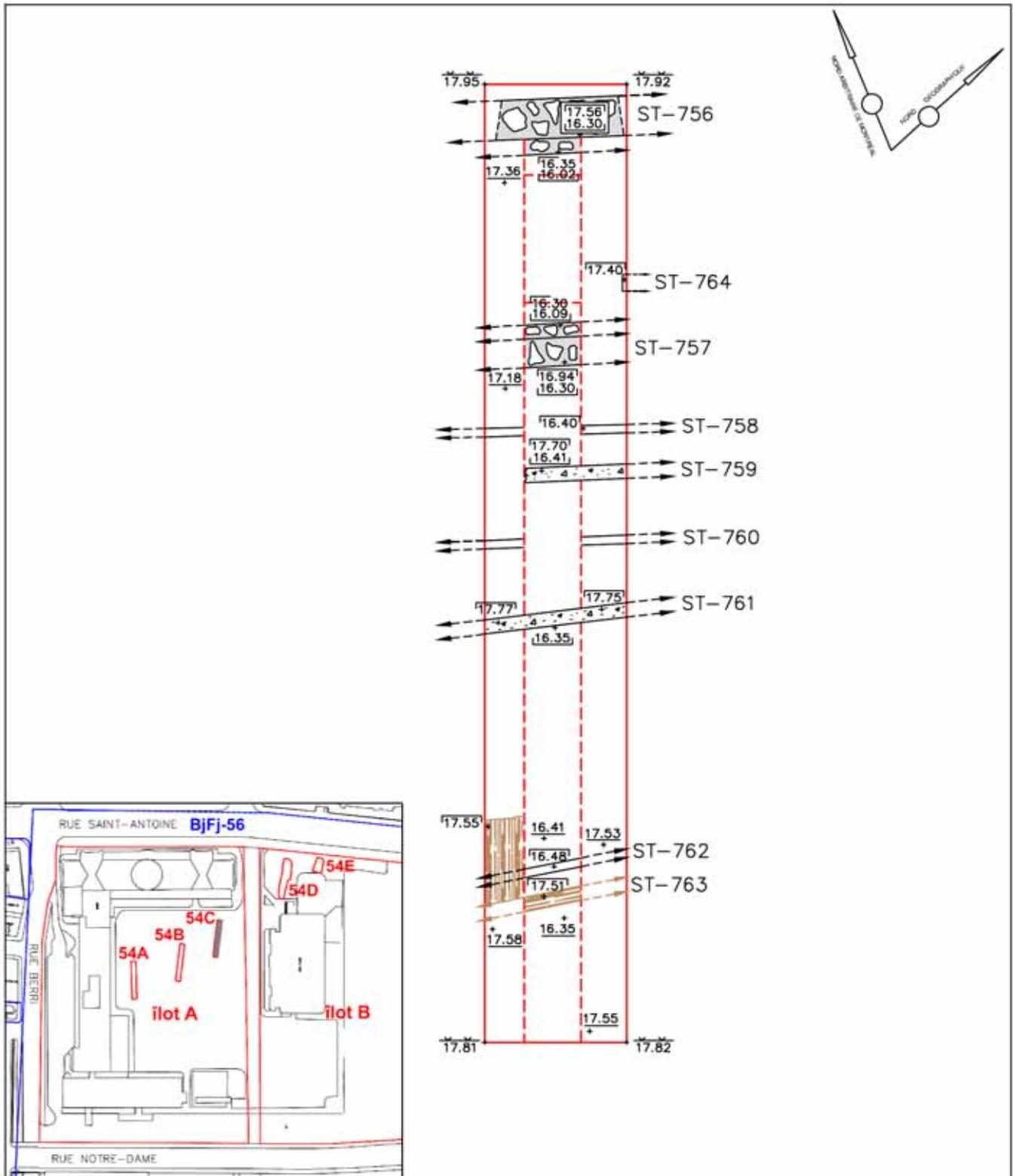


Figure 9 - Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54C

- 17.81 Niveau de la surface actuelle
- 17.75 Niveau du sommet de la structure
- 17.18 Niveau atteint
- Relevé stratigraphique
- ▨ Maçonnerie de pierres
- ▨ Bois
- ▨ Béton

Arkeos inc.
Bureau d'expertise en recherches archéologiques

ÉCHELLE = 1 : 100

0.5 0 1 2 m

Juin 2007 850-539

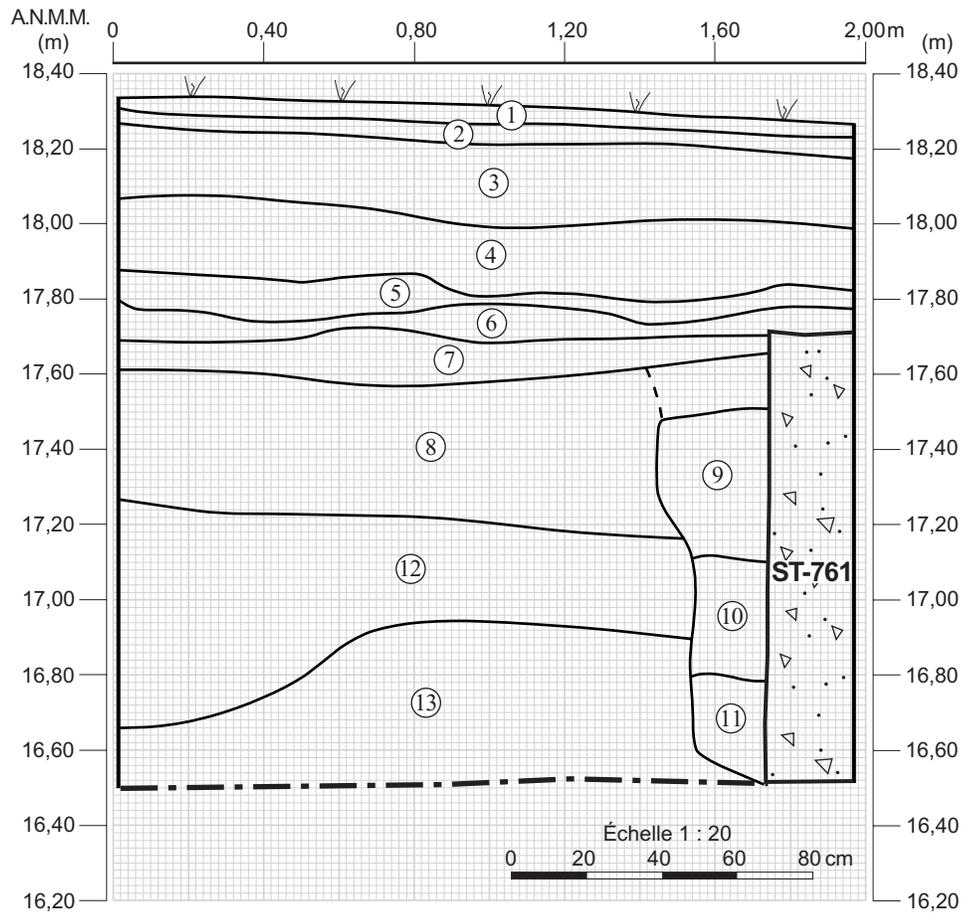


Figure 10 - Extrait de la coupe C101 montrant la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54C.

4.2 Terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, îlot B

4.2.1 Tranchée 54D

Des deux tranchées ouvertes sur le terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, la tranchée 54D est la plus à l'ouest (figure 2). Ses dimensions sont de 20,00 m sur la longueur, de 2,50 m à 5,00 m sur la largeur et de 1,00 m à 3,60 m sur la profondeur. La tranchée est orientée sur l'axe nord-sud et, pour des raisons de sécurité, elle fut excavée en palier. Elle est de forme très irrégulière en raison de la présence des nombreux services enfouis qui ont fortement conditionné le déroulement de l'excavation (photo 7). L'excavation a été réalisée dans les limites des anciens lots cadastraux 187 et 188 du second terrier. Elle recoupe l'intérieur du bâtiment principal construit en front de la rue Saint-Antoine et sa cour arrière. Il est important de signaler que ce même espace de cour arrière faisait également partie d'une occupation plus ancienne en front de la rue Perthuis. L'occupation initiale de ce terrain s'est en effet d'abord fait à partir de la rue Perthuis en raison de la présence du ruisseau Saint-Martin. L'occupation à partir de Saint-Antoine ne fut possible qu'après la canalisation du ruisseau et l'aménagement de la rue.



Photo 7 - Vue d'ensemble de la tranchée 54D. Le cliché illustre bien l'axe des services d'utilités publiques mis au jour en cours d'excavation – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N3-12)

Les objectifs visés par l'excavation de la tranchée 54D étaient d'établir la limite d'arasement et de statuer sur la présence et l'intégrité de vestiges antérieurs à la cour ferroviaire.

Plusieurs vestiges architecturaux ont été mis au jour dans les limites de la tranchée 54D (figure 11). Du nombre, certains correspondent à des services d'égout récents et apparemment tous abandonnés. Il s'agit ici de deux puits d'accès en béton et d'une conduite de béton (ST-767 et ST-768). Ces trois composantes sont aménagées sur un même axe orienté nord-sud. Les deux puits d'accès étaient entièrement comblés, ce qui laisse peu de doute à l'égard de leur abandon. Quant à la conduite de béton, puisque les puits d'accès semblaient s'y jeter, il est plus que probable qu'elle était aussi abandonnée. Un massif de béton abritant des conduits électriques a aussi été mis au jour dans l'axe des services d'égout. Dans ce cas-là cependant, il s'agit d'un service toujours fonctionnel desservant le 810 Saint-Antoine Est.

Une conduite de TCG témoignant de la période ferroviaire a par ailleurs été mise au jour (ST-766). Il s'agit d'une canalisation de 0,16 m de diamètre qui fut dégagée sur une longueur de 0,90 m. Son orientation est fortement décalée par rapport à la grille des rues et le cadre bâti, autant ancien que contemporain. Elle suit un axe nord-est / sud-ouest.

L'implantation de ces divers services a considérablement perturbé le tissu archéologique. Toutefois, en dépit de cette présence, l'ouverture de la tranchée 54D a produit des résultats largement positifs puisque des vestiges architecturaux en lien avec le cadre bâti ancien et des sols d'occupation associés ont pu être caractérisés.



Photo 8 - Vue d'ensemble de la maçonnerie de calcaire ST-765 – Vue vers l'est (BjFj-56-2006-N3-42)

Les vestiges de deux maçonneries de calcaire associées à un bâtiment ancien en front de la rue Saint-Antoine ont ainsi été mis au jour. Dans les deux cas, il s'agit de structures orientées sur l'axe est-ouest. La première est identifiée ST-765 et correspond aux vestiges du mur arrière du bâtiment. Elle fut dégagée sur une longueur totale de 2,10 m. Sur la largeur, la maçonnerie faisait 0,70 m tandis que sur la hauteur, elle ne subsistait plus que sur 0,50 m (photo 8). La seconde est identifiée ST-773. Sa position stratigraphique très en profondeur n'a pas permis de la dégager très amplement. Elle fut suffisamment dégagée pour la localiser en

plan et en élévation, sans plus. En conséquence, outre le fait qu'elle soit de calcaire, qu'elle soit orientée sur l'axe est-ouest et qu'elle doit probablement correspondre à un mur de refend, peu d'information a pu être colligé à son sujet.

Les vestiges très détériorés d'une structure de bois ont aussi été mis au jour immédiatement au sud du mur arrière ST-765. Il s'agit d'un aménagement constitué de deux parois perpendiculaires marquant l'emplacement d'un bâtiment d'arrière-cour accolé au bâtiment principal. Les composantes mises au jour correspondent à la partie enfouie du bâtiment et en marquent le coin nord-ouest. Malgré l'état de décomposition très avancé du bois, il a pu être constaté qu'à leur jonction, les parois étaient maintenues ensemble par une poutre verticale et qu'elles étaient construites de planches horizontales. La paroi nord a été observée sur une longueur d'environ 1 m et une hauteur résiduelle de 0,40 m. Elle se poursuit vers l'est au-delà du ras des limites de la tranchée. La paroi ouest, quant à elle, a été observée sur toute sa longueur. Au total, elle faisait 1,40 m. Sur la hauteur, elle a pu être observé sur une hauteur d'environ 0,80 m. Signalons qu'à la base des dépôts qui la comblaient, des restes de bois entièrement décomposés ont été observés, suggérant que la structure était dotée d'un plancher. La quantité relativement importante d'objets retrouvés dans les dépôts comblant la structure (nbre : 395) suggère qu'elle correspond possiblement à la base d'une fosse de latrines. Par contre, la présence de sols organiques typiques des fosses d'aisances n'a pas été observée. Pour le moment, la fonction de la structure demeure donc équivoque.

Les différents vestiges architecturaux associés au cadre bâti ancien s'inscrivent dans une séquence stratigraphique relativement intègre et peu complexe qui témoigne de l'ensemble de l'occupation du secteur, depuis les premières constructions jusqu'à aujourd'hui. La figure 12 illustre la succession des couches qui caractérise le terrain. Les différentes données provenant des sondages manuels et des relevés stratigraphiques ont été regroupées par couche ou ensemble de couches stratigraphiques considérées comme synchrones et dont la mise en place découle d'un même événement. Ceci permet la corrélation en une séquence unique des dépôts identifiés dans les lots de fouille et les profils stratigraphiques. Les données peuvent ensuite être divisées en périodes et en phases définies en relation avec le développement historique des espaces investigués et en fonction des caractéristiques des assemblages recueillis.

Il est ainsi possible de diviser l'ensemble de la séquence des dépôts observés dans la tranchée 54D et du sondage 55A en six grandes phases, chacune d'entre elles englobant un nombre plus ou moins important de couches correspondant le plus souvent à des événements individuels.

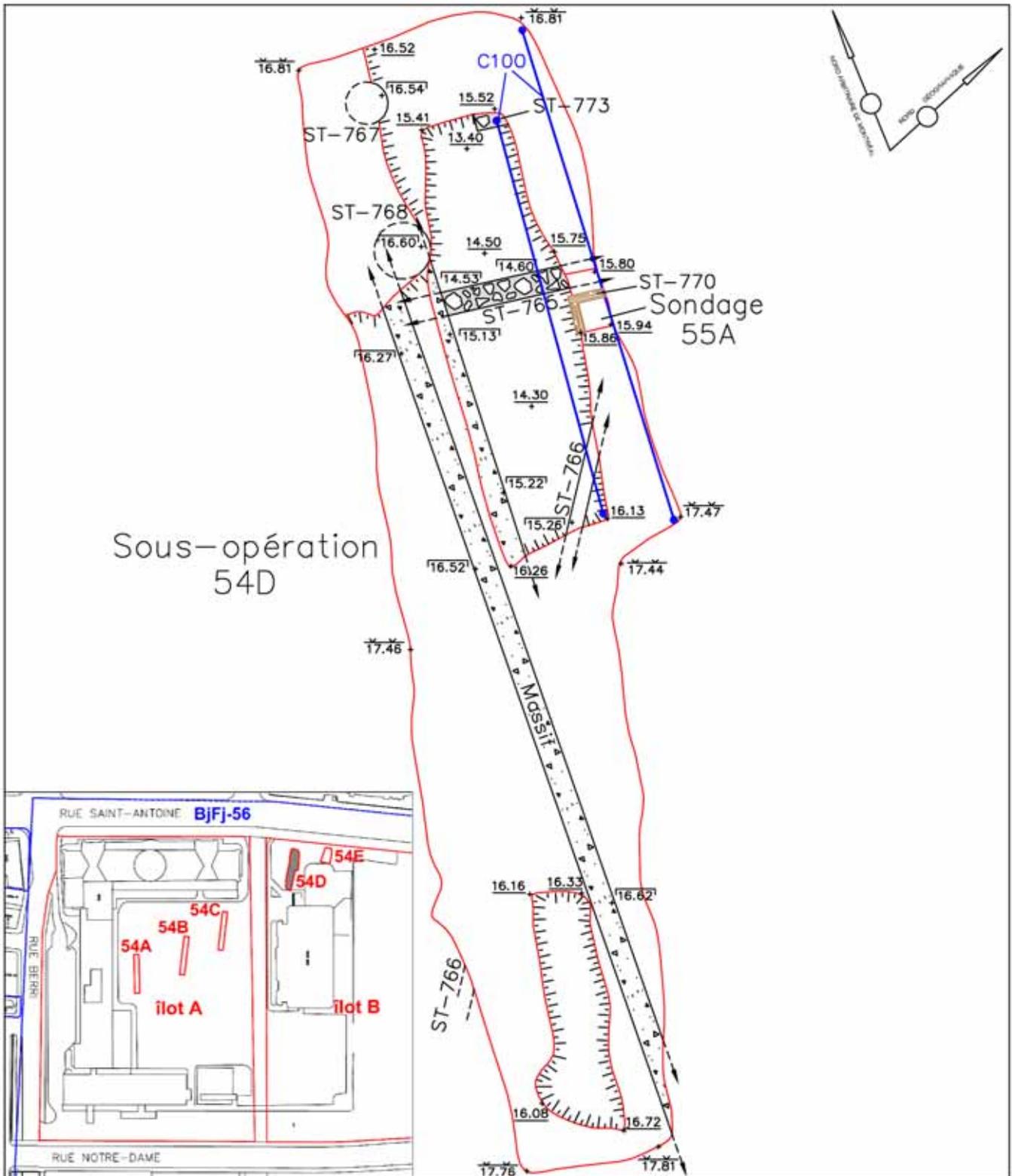


Figure 11 - Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54D

- 17.06 Niveau de la surface actuelle
- 14.86 Niveau du sommet de la structure
- 14.16 Niveau atteint
- Relevé stratigraphique
- Maçonnerie de pierres
- Bois
- Béton

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches archéologiques

ÉCHELLE = 1 : 100

Jun 2007 850-539

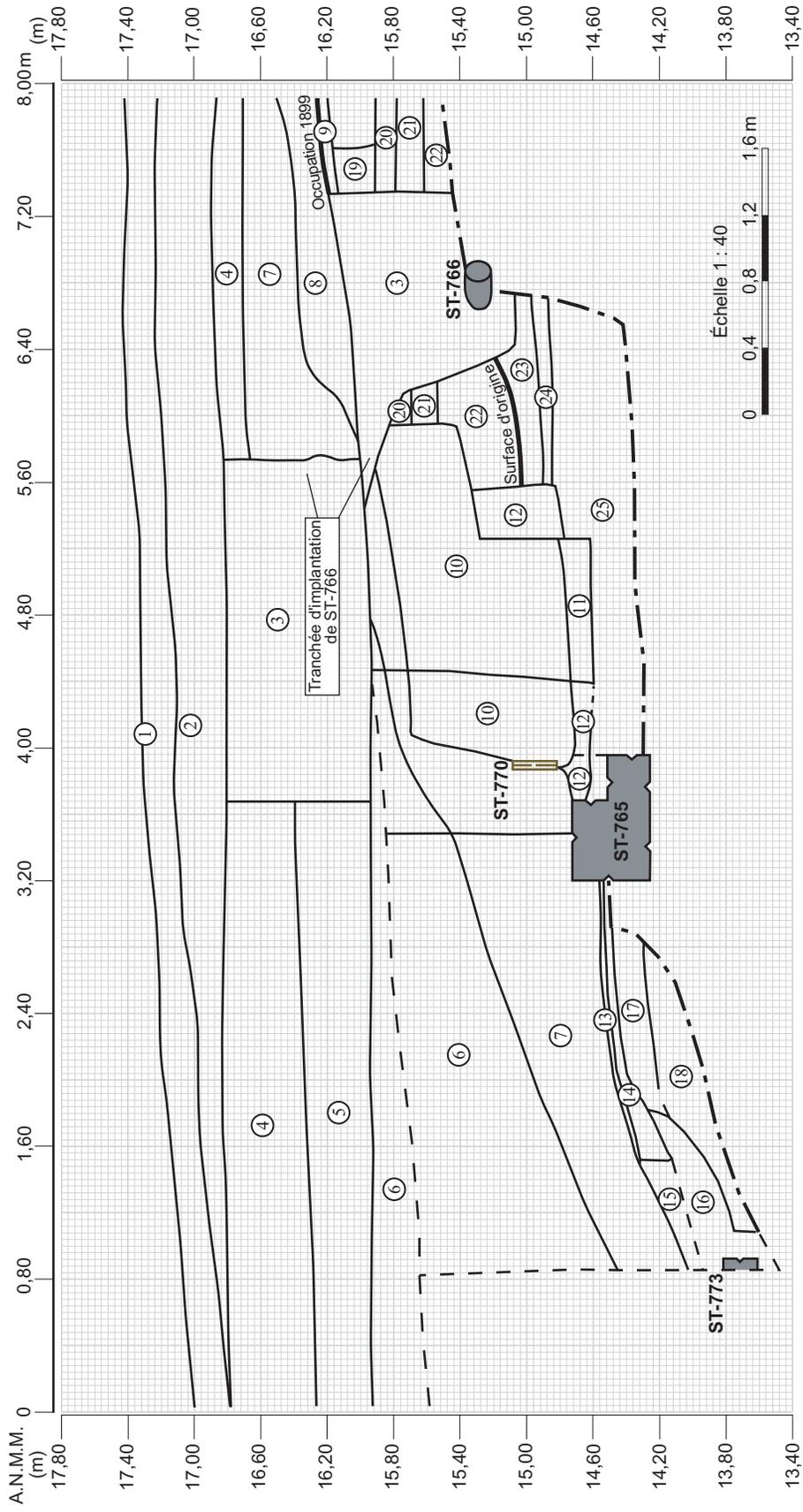


Figure 12 - Coupe C100, paroi est. Séquence stratigraphique observée dans la tranchée 54D.

Tableau 3 - BjFj-56, sous-opérations 54D, 55A, coupe C100 – Description des couches

Période	Phase	Évén	Couche	Lots	Type de dépôt	Description
Dernier quart du XX ^e siècle	Phase 6 : Aménagement du terrain actuel	6b	C100-1	-	Remblai d'aménagement	Terreau de surface.
		6a	C100-2	-		Gros concassé.
Trois premiers quarts du XX ^e siècle	Phase 5 : Démolition, nivellement du terrain et occupation ferroviaire	5f	C100-3	-	Comblement de la canalisation ST-766	Matrice hétérogène de limon sablonneux, peu compacte. Inclusions de cailloux, de fragments de brique, de mortier et d'anhracite.
		5e	C100-4	-	Remblai de nivellement/rehaussement	Limon sablonneux, brun jaune, très hétérogène, peu compact.
		5d	C100-5	-		Mortier et sable contenant des fragments de brique.
		5c	C100-6	55A1		Sable fin gris contenant de rares inclusions de cailloux et de brique, homogène et compact.
		5b	C100-7	55A2		Accumulation de brique et de mortier, présence de papier goudron.
		5a	C100-8	-		Sable limoneux brun, hétérogène et peu compact. Inclusions de fragments de calcaire et de brique en bonne quantité.
XIX ^e siècle	Phase 4 : Occupation domestique	4h	C100-9	-	Surface d'occupation 1899	Sable limoneux brun gris, homogène et peu compact. Inclusions de particules de mortier, de brique et d'anhracite.
		4g	C100-10	55A3,	Remblai de comblement de ST-770	Limon fortement mêlé de sable grossier, brun foncé, peu compact et très hétérogène. Inclusions très nombreuses et variées de cendre, de fragments de brique, de particules de mortier et de brique, de bois décomposé, de fibre de bois, de fragments métalliques.
				55A4		
		4f	C100-11	55A5, 55A6	Lit de pose et plancher de ST-770	Limon argileux mêlé de sable, taché de jaune et d'orangé, très hétérogène et compact. Inclusions de fragments de mortier et de brique en faible quantité, trace de bois en décomposition en surface de la couche.
		4e	C100-12	-		Lit de bois décomposé.
		4d	C100-13	-	Surface d'occupation de la cave de ST-765	Accumulation de cendres et de scories.
		4c	C100-14	-	Plancher de ST-765	Lit de bois décomposé.

Période	Phase	Évén	Couche	Lots	Type de dépôt	Description	
XIX ^e siècle	Phase 4 : Occupation domestique	4b	C100-15	-	Comblement de la tranchée de construction de ST-773	Limon argileux mêlé de sable grossier, brun verdâtre hétérogène et compact. Inclusions plutôt rares de particules de briques.	
		4a	C100-16	-		Limon argileux brun clair, relativement homogène et compact. Inclusions de particules de mortier.	
		3d	C100-19	-	Remblai de rehaussement	Sable limoneux, brun rougeâtre, homogène et peu compact. Inclusions en fines particules de mortier de brique, de cailloutis.	
	3c	C100-20	-	Limon mêlé de sable grossier, brun orangé, homogène et peu compact. Inclusions en fines particules de mortier, de brique et de nombreux petits galets.			
	3b	C100-21	-		Limon mêlé de sable grossier, brun orangé, hétérogène et peu compact. Inclusions de particules de mortier et de brique, gros galets.		
	3a	C100-22	-		Till morainique fortement mêlé de limon, brun gris, relativement homogène et peu compact. Inclusions de particules de mortier, de brique et d'anthracite.		
	Phase 2 : Aménagement des abords du ruisseau Saint- Martin	2b	C100-17	-	Remblai de rehaussement	Limon argileux brun verdâtre, hétérogène et compact. Rares inclusions de particules de mortier.	
		2a	C100-18	-		Limon argileux gris, hétérogène et compact. Inclusions de particules de mortier et de brique.	
	Phase 1 : Terrain naturel		1	C100-23	-	Surface d'origine	Limon gris, homogène et compact. Inclusions assez rares de particules de mortier et de brique.
				C100-24	-	Sol naturel stérile	Sable limoneux gris, homogène et peu compact. Sans inclusion.
			C100-25	-		Sable rouge orangé, homogène et peu compact. Sans inclusion.	

La phase 1 concerne les dépôts de sol naturel et, plus largement, la topographie d'origine. Trois différents horizons de sol naturel ont pu être observés. De ce nombre, les deux plus profonds correspondent à des dépôts de sol stérile (C100-24 et C100-25). Ils sont constitués respectivement d'un sable rouge orangé et d'un sable limoneux gris. Les deux dépôts sont homogènes et de faible compacité. Aucune inclusion n'a été observée au sein de leur matrice. La troisième couche de cette courte séquence correspond au dépôt de la surface d'origine (C100-23). Il se compose d'un limon gris, homogène et de peu de compacité. Des particules de mortier et de brique y ont été observées, ce qui le distingue clairement des dépôts stériles sous-jacents.

Malgré le fait que le dépôt de la surface d'origine ne fut observé que sur une très courte portion, son dégagement éclaire passablement bien certains aspects de la topographie d'origine. Ainsi, le relevé stratigraphique montre que la portion de la surface naturelle qu'il fut possible d'observer correspond précisément au pied de la colline. La surface de la couche décrit en effet l'amorce de la pente qui à l'origine allait culminer à la hauteur de la rue Notre-Dame. Par ailleurs, la présence très en profondeur à l'extrémité nord de la tranchée de remblais de rehaussement indique que la rupture du replat qui se déployait entre le pied de la colline et le talus du ruisseau Saint-Martin passait au centre de la tranchée et que le cours d'eau n'était pas très loin vers le nord. Dans ce secteur de l'îlot B, le replat n'aurait donc eu que quelques mètres de largeur.

Signalons que ces diverses composantes topographiques qui marquaient le paysage naturel du versant nord de la colline ont aussi été observées lors des diverses interventions archéologiques aux îlots C et D. Dans l'ensemble, les données colligées indiquent que les fluctuations de la largeur du replat auraient été conditionnées par le cours sinueux du ruisseau et non par des renflements ponctuels de la colline. Le pied de la colline suivait en effet un axe relativement rectiligne, le tracé de la limite d'arasement en témoigne. Quant au cours d'eau, les données archéologiques le concernant ne sont pas suffisamment nombreuses pour connaître le détail de ces méandres. Par contre, les plans anciens illustrent clairement son caractère sinueux. Le plan de 1825 est d'ailleurs particulièrement éclairant à cet égard. En plus d'illustrer les sinuosités du cours d'eau, il montre que le terrain à l'étude se trouve précisément au fond d'un de ses nombreux méandres (annexe 1).

Le dépôt de la surface d'origine n'a pas été l'objet d'une fouille manuelle. Il n'est donc pas possible de déterminer l'intensité et la durée de l'occupation dont il fut l'objet. Il est bien sûr probable que le terrain fut utilisé en son état naturel au tout début de l'occupation construite à partir de la rue Perthuis. Il est aussi probable qu'il en fut ainsi pendant un certain temps. À un moment qui demeure non précisé, le terrain fut toutefois aménagé par l'apport de remblais de comblement et de rehaussement. Ces premiers aménagements correspondent aux phases 2 et 3.

La phase 2 correspond au comblement du lit du ruisseau par l'apport de divers remblais d'origine inconnue. Deux de ces remblais ont pu être mis au jour à l'extrémité nord de la tranchée (C100-17, C100-18). Il s'agit dans les deux cas de limon à texture argileuse de forte compacité. Il est important de signaler que dans ce secteur, la tranchée fut excavée à une profondeur de 3,60 m sans que le sol naturel ait été atteint. Pour des raisons de sécurité toutefois, l'excavation fut arrêtée à ce niveau. L'épaisseur réelle des remblais de comblement demeure donc à être établie.

La phase 3 correspond au rehaussement du replat qui bordait le ruisseau. Au total, le terrain a été remonté d'environ 1 m par l'apport de quatre différents remblais. Le premier d'entre eux est le plus épais et fait 0,50 m (C100-22). Il est constitué d'un till morainique fortement mêlé de limon et comportant des inclusions de mortier, de brique et d'anthracite. Les trois autres présentent des matrices de sable et de limon plus ou moins mélangé (C100-19, C100-20, C100-21). Ils sont accumulés sur environ 0,50 m. À ce stade-ci, il n'est pas établi si ces remblais ont été mis en place tous en même temps. Il a cependant été observé l'absence d'une interface à la surface de chacun d'entre eux, suggérant qu'ils furent appliqués au cours d'une même opération visant à relever le terrain.

La partie de la séquence stratigraphique concernant la phase 4 englobe plusieurs couches associées à la période d'occupation du terrain qui s'achève en 1899 par l'aménagement de la cour ferroviaire. Ces différents dépôts peuvent être regroupés en trois sous-phases (4A, 4B et 4C). La sous-phase 4A concerne la construction du bâtiment en front de la rue Saint-Antoine, plus particulièrement l'érection du mur de refend ST-773. Ainsi, les couches C100-15 et C100-16 correspondent aux remblais de comblement de la tranchée de construction de ST-773. Les dépôts sont formés de limon argileux plus ou moins mêlé de sable grossier. Ils sont en partie recouverts par un dépôt de bois complètement décomposé correspondant au plancher de la cave (C100-14) qui, à son tour, est couvert par une accumulation de cendres et de scories probablement associée à l'occupation du bâtiment (C100-13). Le plancher de la cave se trouvait plus bas d'environ un mètre par rapport à la surface du terrain en arrière-cour. Pour être en mesure de circuler dans la cave, la fondation et le plancher du rez-de-chaussée devaient donc être surélevés d'au moins un mètre par rapport à la surface de la cour.

La sous-phase 4B correspond aux sols témoignant de la présence en arrière-cour d'une bâtisse secondaire accolée au bâtiment principal. Comme il a été mentionné plus haut dans le texte, la fonction du bâtiment ST-770 n'est toutefois pas claire. Il pourrait s'agir de la base d'une fosse d'aisance mais, rappelons-le, les dépôts qui la comblent paraissent atypiques, au sens où ils ne présentent pas la texture organique généralement observée chez les sols provenant de latrines. Les sols qui comblaient la structure ST-770 ont été l'objet d'une fouille (lots 55A3, 55A4) qui a conduit à la constitution d'un assemblage assez riche totalisant 395 objets (tableaux 4 et 5). Les

artéfacts se regroupent en 215 fragments de verre, 69 fragments de céramique, 54 restes osseux, 35 fragments de métal et 22 fragments de matériaux divers. La plus grande partie des objets (72 %) correspond à des fragments de bouteille, de contenant et de vaisselle. Si on ajoute les restes osseux, 85 % de l'assemblage est clairement associé à la sphère domestique. Plusieurs objets de métal témoignent également du caractère domestique de l'occupation. Signalons à cet égard la présence de nombreux clous et la découverte d'une casserole complète, incluant manche et caquelon, de 0,22 m de diamètre.

Tableau 4 - BjFj-56, lots 55A3 et 55A4 – Répartition des artéfacts par lot et matériau dans les dépôts comblant le vestige ST-770

Matériau	Lot		Total
	55A3	55A4	
TCG locale glaçure inc	2		2
TCF chamois glaçure brune	10		10
<i>Creamware</i>	2		2
TCF argileuse blanche	4	6	10
<i>Pearlware</i>	1		1
TCF blanche	9	4	13
TCF blanche vitrifiée	26		26
TCF jaune glaçure claire	1		1
GG glaç sal et <i>Albany</i>	2		2
PF dure indéterminée	1		1
PF tendre indéterminée	1		1
Verre incolore	42	7	49
Verre teinté rég. vert	100	21	121
Verre teinté rég. turquoise	6		6
Verre teinté rég. ambre	1		1
Verre teinté rég. autre	1		1
V col transp vert foncé	25	10	35
V col opaque blanc	1	1	2
Fer ind	10		10
Fer forgé		1	1
Fer laminé	17	2	19
Métaux et alliages cuivreux	1		1
Laiton	4		4
Os	48	6	54
Coquille	13		13
Nacre	1		1
Charbon	3	1	4
Solides fibreux	2		2
Liège	1		1
Matériau composite autre	1		1
Total	336	59	395

Tableau 5 - BfFj-56, lots 55A3 et 55A4 – Répartition des artefacts par lot, fonction et type d'objet dans les dépôts comblant le vestige ST-770

Fonction	Objet	Lot		Total
		55A3	55A4	
Alimentation, cuisson	Casserole	1		1
	Théière	10		10
Alimentation, vaisselle de table	Assiette	7		7
	Assiette ou plat	4		4
	Bol	2		2
	Gobelet ?	1		1
	Gobellet ?		7	7
	Objet creux	1		1
	Soucoupe	3		3
Alimentation, vaisselle de service	Objet de service	1		1
	Objet de service ?	2		2
	Pichet	4		4
Alimentation, entreposage des aliments	Bouteille	18		18
	Cruche ou jarre	2		2
	Jarre	2		2
	Pot	1		1
Alimentation indéterminée	Indéterminé	9		9
	Objet creux	4		4
Entreposage ind.	Bouteille	9		9
	Bouteille ?	1	4	5
Boissons, absorption	Verre à tige	2		2
Boissons, conserv./entreposage	Bouteille à alcool	3		3
	Bouteille à gin	3		3
	Bouteille à vin	19		19
Boissons, conserv./entreposage/	Bouteille à vin		10	10
Tabac	Pipe	4	6	10
Médication	Bouchon	1		1
	Bouteille à médicaments	1		1
Attaches sans identification	Bouton	3		3
Excrétion	Pot de chambre	6		6
Soins de beauté	Bouteille à parfum	1		1
	Pot à onguent, couvercle	1		1
Matériaux de base-vitre	Vitre	82	17	99
Fixations-clous	Clou découpé		2	2
	Clou forgé		1	1
	Clous ind	10		10
Éclairage	Lampe à l'huile	19		19
Consommation ind.	Indéterminé	14	5	19
	Objet creux	2		2
Animaux sauf mollusques	Ossements		6	6
Mammifères	Ossements	48		48
Mollusques	Coquillages	13		13
Indéterminé	Tôle	17		17
Multiplés	Corde	2		2
Témoins de combustion	Charbon	3	1	4
Total		336	59	395

La présence de fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée, de terre cuite fine jaune à glaçure claire, d'un bout de tuyau de pipe identifié Bannerman (1860-1888) inscrit l'assemblage dans une période couvrant la seconde moitié du XIX^e siècle. La séquence stratigraphique suggère par ailleurs que la structure fut abandonnée et comblée en 1899, lors de la démolition du cadre bâti. En effet, les décombres de démolition témoignant de cet événement recouvrent directement et sans transition les dépôts de la structure.

Lors de la démolition du cadre bâti, la surface du terrain en arrière-cour correspondait au sommet de la couche C100-9. Ce dépôt, qui correspond à la sous-phase 4C, est constitué d'un sable limoneux brun gris, homogène et de peu de compacité. Il comporte des particules de mortier, de brique et d'anthracite. Le fait qu'il soit directement recouvert de décombres de la démolition de 1899 indique sans équivoque qu'il formait la surface du terrain à ce moment-là. Son profil montre par ailleurs que le terrain était doté d'une faible pente montante vers le sud. Ce sol d'occupation n'a pas été l'objet de fouille manuelle. La durée de la période au cours de laquelle il a constitué la surface du terrain n'est donc pas établie.

La phase 5 englobe les divers dépôts étalés sur le terrain suite à la démolition du cadre bâti. Les premiers correspondent à des décombres de démolition. Ils sont principalement constitués de brique et de mortier (C100-7), mêlés de sable limoneux brun (C100-8). Ils recouvrent le plancher du



Photo 9 - La densité et les composantes des décombres de démolition sont bien illustrées sur ce cliché montrant l'avancée de la fouille dans le sondage 55A – Vue vers l'est (BjFj-56-2006-N3-9)

bâtiment principal, les sols de comblement de la structure d'arrière-cour ST-770 et la surface d'occupation de 1899. Il est probable que ces dépôts ne soient pas les décombres mêmes de la démolition du bâtiment principal. Généralement, les décombres de démolition in situ d'un bâtiment de brique se caractérisent par la présence de brique complète ou en gros fragments rendant le dépôt assez lâche. Le mortier y est toujours présent, mais en proportion assez réduite. Or, les décombres de démolition observés dans la tranchée 54D ne présentent aucune de ces caractéristiques. Ainsi, les fragments de brique y sont plutôt petits, alors que le mortier constitue la composante dominante du dépôt. Ces décombres sont par ailleurs apparus assez denses (photo 9). Il est donc vraisemblable que

les décombres de démolition retrouvés par-dessus les vestiges du cadre bâti correspondre à des remblais de comblement et de nivellement. La suite de la séquence montre d'ailleurs la présence d'autres décombres de démolition de briques et de mortier (C100-5) intercalés entre les remblais de nivellement (C100-4, C100-6). La surface de la cour ferroviaire correspond au sommet de couche C100-4.

La canalisation ST-766 fut implantée au cours de la période ferroviaire. La séquence stratigraphique est claire à cet égard (C100-3). Mentionnons que l'axe nord-est / sud-ouest de la canalisation et la présence d'un palier de sécurité dans la tranchée provoquent une importante distorsion dans le rendu stratigraphique de la tranchée d'implantation de la conduite. Le relevé semble montrer une tranchée segmentée alors qu'en réalité, elle suit un axe continu et rectiligne.

Les deux dépôts qui se trouvent au sommet de la séquence stratigraphique constituent la phase 6. Ils correspondent au rehaussement et à l'aménagement de la surface actuelle.

4.2.2 Tranchée 54E

Des deux tranchées ouvertes sur le terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, la tranchée 54E est la plus à l'est (figure 2). Ses dimensions sont de 8,50 m sur la longueur, de 4,50 m sur la largeur. Sa profondeur maximale se situe autour de 3,00 m. La tranchée est orientée sur l'axe nord-sud et elle fut excavée en palier afin d'en assurer la sécurité (photo 10). L'excavation a été réalisée dans les limites de l'ancien lot cadastral 188 du second terrier. Comme pour les lots cadastraux plus à l'ouest, l'occupation initiale de ce terrain s'est d'abord fait à partir de la rue Perthuis en raison de la présence du ruisseau Saint-Martin. L'occupation à partir du nord fut possible après la canalisation du ruisseau et l'aménagement de la rue Saint-Antoine.



Photo 10 - Vue d'ensemble de la tranchée 54E au terme de l'excavation mécanique – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N2-31)

Les objectifs visés par l'excavation de la tranchée 54E étaient d'établir la présence et l'intégrité de vestiges antérieurs à l'occupation ferroviaire et de délimiter la zone d'arasement dans ce secteur particulier de l'îlot B¹⁰.

Un seul vestige architectural a été mis au jour dans les limites de la tranchée 54E. Il s'agit d'un alignement relativement continu de pieux de bois. Au total, 7 pieux ont été observés sur une distance de 3,00 m. Ils forment un alignement sur l'axe nord-sud dont l'emplacement semble recouper le flanc ouest d'un bâtiment illustré sur le plan de Cane de 1846. La position stratigraphique de l'aménagement l'inscrit sans équivoque au début de la période d'occupation domestique qui

remonte à la première moitié du XIX^e siècle. Il sera plus amplement question de l'insertion stratigraphique du vestige plus loin dans le texte. Les restes de pieux ont été identifiés ST-771 (figure 13). Ils présentaient un diamètre allant de 0,15 à 0,20 m et subsistaient sur une hauteur résiduelle de 0,30 m à 0,50 m. Dans l'ensemble, ils se sont avérés être dans un très mauvais état de conservation (photo 11).



Photo 11 - Vue d'ensemble de l'alignement de pieux ST-771 – Vue vers le sud (BjFj-56-2006-N2-75)

Deux petites conduites de métal abandonnées ont aussi été mises au jour dans la tranchée 54E. Elles traversaient l'extrémité nord de la tranchée sur un axe est-ouest et étaient enfouies à une profondeur d'environ 1,00 m. Les conduites faisaient 0,06 m de diamètre et étaient recouvertes d'une gaine d'amiante. Le vestige est identifié ST-772.

Les vestiges mis au jour s'inscrivent dans une séquence stratigraphique relativement complexe et présentant un fort degré d'intégrité. Les dépôts témoignent de l'occupation de cette partie du terrain depuis les premières occupations au début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. La figure 14 illustre la séquence des sols

10 Au départ, la tranchée 54E devait atteindre une longueur de 20 m et il était présumé que la limite d'arasement allait être observée à son extrémité sud. Toutefois, afin de ne pas perturber les activités de la garderie qui occupe actuellement le 810 Saint-Antoine Est, la tranchée n'a pas été ouverte entièrement vers le sud puisque cette partie de l'excavation chevauchait le terrain de jeu des enfants. Au lieu des 20 m prévus, la tranchée a été ouverte sur une longueur de seulement 8,50 m. La limite d'arasement dans ce secteur particulier du terrain n'a donc pas été localisée.

qui caractérisent l'évolution du terrain. Les différentes données provenant des sondages manuels et des relevés stratigraphiques ont été regroupées par couche ou ensemble de couches stratigraphiques considérées comme synchrones et dont la mise en place découle d'un même événement. Cette manière de procéder permet de corréliser en une seule séquence les divers dépôts identifiés par une numérotation distincte dans les profils stratigraphiques et les lots de fouille. Les données ainsi intégrées ont pu être regroupées en périodes et en phases définies en fonction des caractéristiques des assemblages recueillis, de leur association avec les vestiges architecturaux, ou en relation avec le développement historique des espaces investigués.

Il a ainsi été possible de regrouper en 6 grandes phases les couches observées dans la tranchée 54E et les sondages 55B et 55C. Chacune des phases englobant un nombre plus ou moins important de dépôts et d'événements.

La phase 1 concerne la présence d'un dépôt situé à la base de la séquence stratigraphique (couche 28). Il est formé d'un limon argileux beige grisâtre moucheté orangé ne présentant aucune inclusion. Il a été fouillé sur une superficie très réduite et une très faible épaisseur. Sa fouille a, de plus, été faite dans le même lot que le dépôt le recouvrant (55C11). L'identité de ce dépôt demeure, à ce stade-ci, indéterminée. Il pourrait correspondre à la surface d'origine du terrain, puisqu'il est directement recouvert de remblais de rehaussement. En revanche, il pourrait tout aussi bien correspondre lui aussi à un remblai de rehaussement. Sa fouille n'a pas été effectuée avec suffisamment de contrôle et d'ampleur pour en établir l'exacte nature.

Comme ce fut le cas sur le terrain situé à l'ouest, le lot cadastral 188 fut l'objet d'un rehaussement important. La phase 2 témoigne de cette opération. Deux différents dépôts ayant servi à cette fin ont été observés. Il s'agit d'abord d'un sable limoneux brun gris taché de jaune, hétérogène et très compact comportant des traces de mortier et de brique (couche 27), puis d'un sable limoneux brun pâle grisâtre moucheté orangé. Le dépôt comporte des particules de brique, d'anthracite et de charbon de bois (couche 26). Les deux dépôts sont accumulés sur une épaisseur d'environ 0,65 m. La fouille de ces remblais a permis de constituer un assemblage formé de 191 artefacts dont la majorité correspond à des fragments de céramique. Cette catégorie compte pour 60 % de tous les artefacts provenant de ces remblais. L'assemblage comprend aussi 71 fragments osseux, dont la majorité correspond aux restes probables d'un chat (nbre : 45). Les autres artefacts sont en nombre très réduits. Ils correspondent à cinq fragments de verre et à un fragment de métal. Dans l'ensemble, les objets provenant de ces remblais de rehaussement appartiennent à des catégories fonctionnelles assez typiques d'occupation à saveur domestique. La plupart d'entre eux sont en effet associés à la sphère alimentaire. Quant au moment du rehaussement, l'assemblage suggère

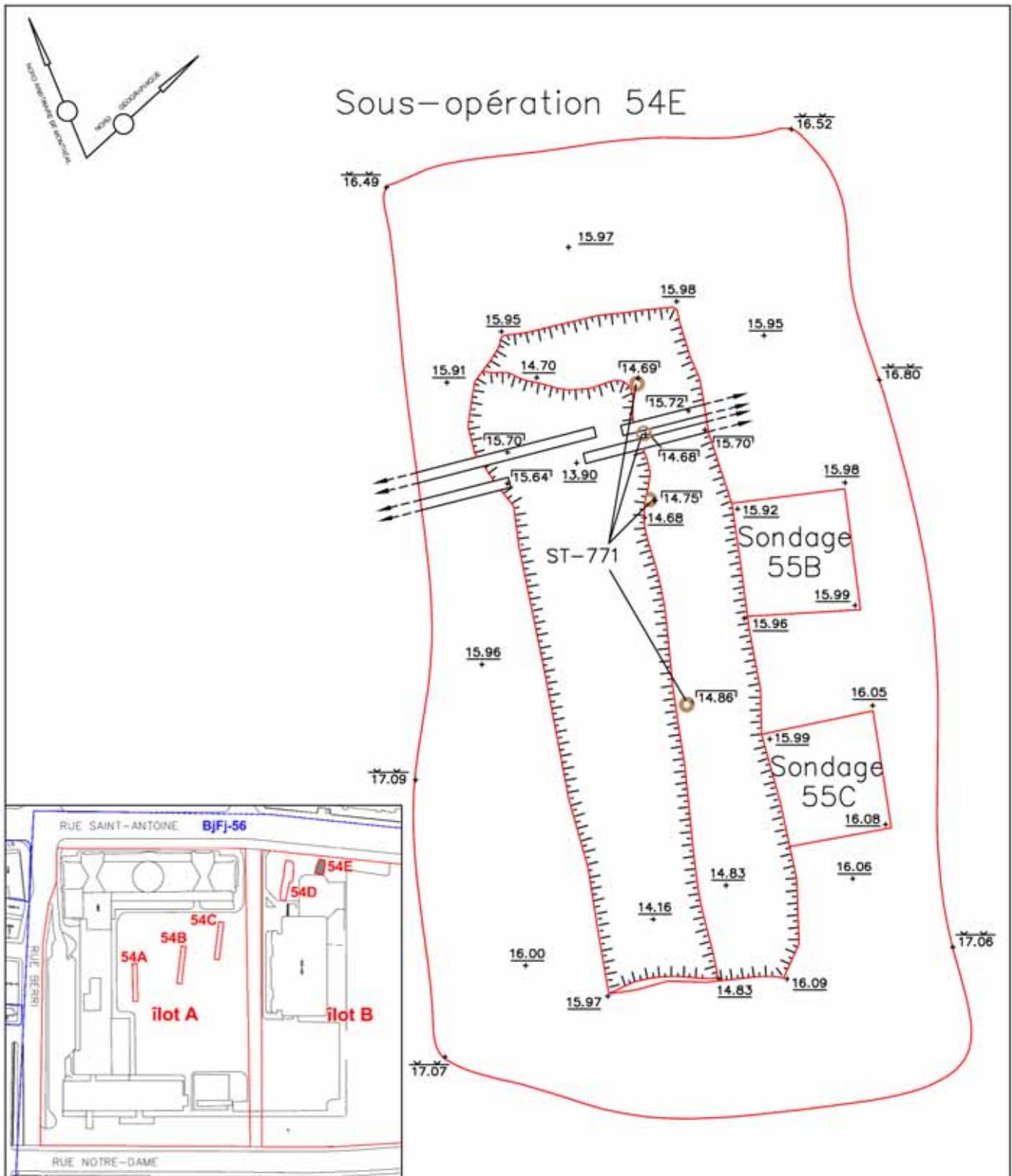


Figure 13 - Localisation des composantes archéologiques mises au jour dans la tranchée 54E

- 17.06 Niveau de la surface actuelle
- 14.86 Niveau du sommet de la structure
- 14.83 Niveau atteint
- Relevé stratigraphique
- ⊞ Maçonnerie de pierres
- Bois
- Béton

Arkeos inc.
Service d'expertise en confort acoustique et réverbération

ÉCHELLE = 1 : 50

0.25 0 0.5 1 m

Juin 2007 850-539

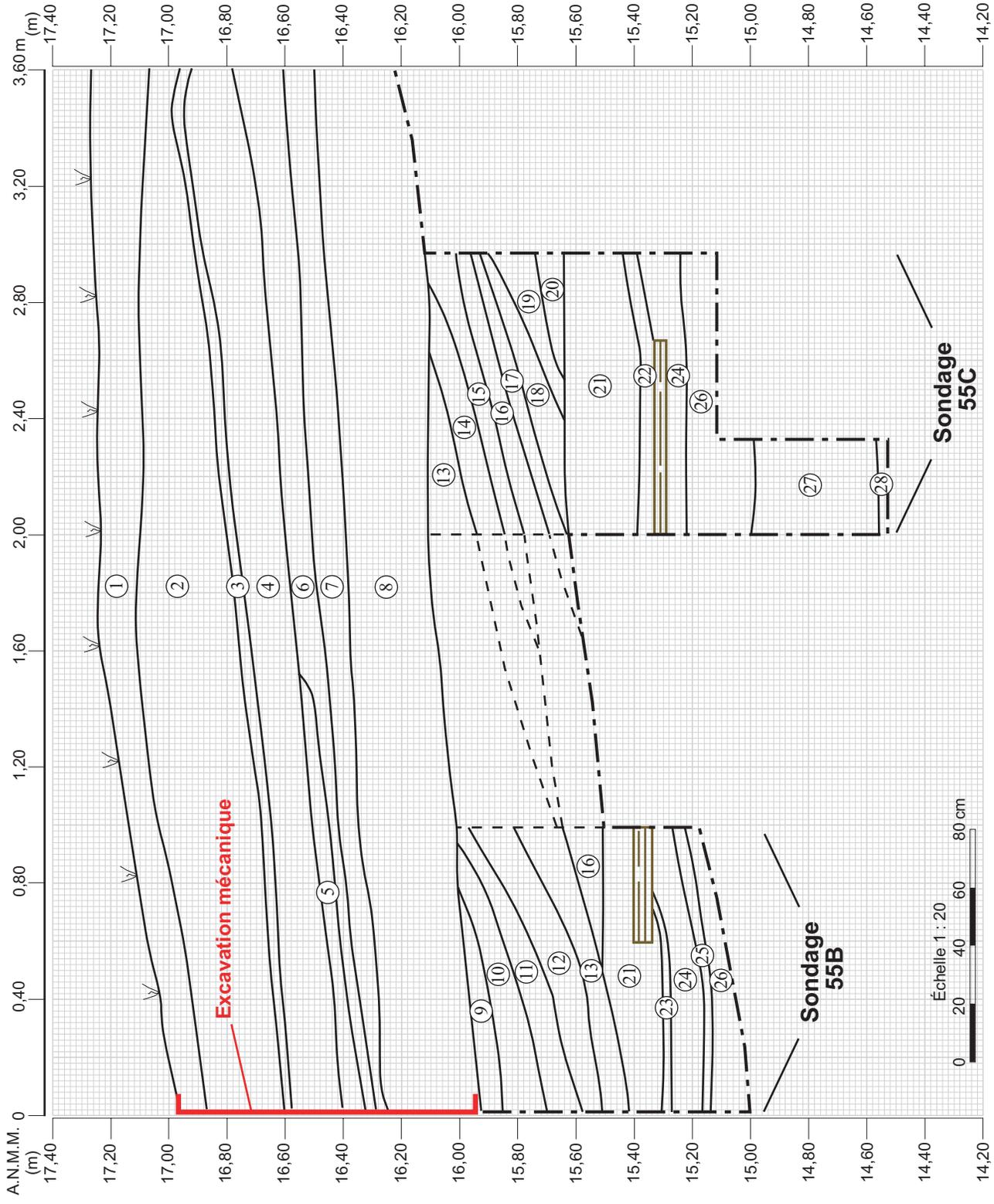


Figure 14 - BfJ-56, sous-opération 54E, 55B, 55C. Reconstitution stratigraphique de la paroi est réalisée à partir des relevés C104, C106 et C107.

Tableau 6 - BfJ-56, sous-opérations 54E , 55B et 55C, coupe C104, C106 et C107 – Corrélation lots couches et séquence événementielle

Période	Phase	Événement	Couche	Lot	Type de dépôt	Description
Dernier quart du XX ^e siècle	Phase 6 : Post ferroviaire	6b 6a	1		Aménagement de la surface actuelle	Sable limoneux brun noir, compact et hétérogène. Sans inclusion.
			2			Sable légèrement argileux, beige, hétérogène et compact. Sans inclusion.
Trois premiers quarts du XX ^e siècle	Phase 5 : Ferroviaire	5c 5b	3		Circulation	Asphalte
			4			Dalle de béton
			5			Limons légèrement sablonneux, gris, homogène et compact. Inclusions de quelques fragments de calcaire.
			6			Sable limoneux gris beige, compact et homogène. Inclusions de particules de charbon de bois et de brique.
		5a	7		Rehaussement	Sable limoneux gris, compact et homogène. Inclusions de fragments de brique et de mortier, particules de charbon de bois, quelques gros fragments de calcaire.
			8			Sable légèrement limoneux, gris, compact et homogène. Inclusions de mortier en bonne quantité, papier goudronné et bardeau d'asphalte.
Seconde moitié XIX ^e siècle	Phase 4 : Occupation	4f	9	55B1	Remblai	Sable graveleux faiblement limoneux beige orangé. Inclusions d'un peu de particules de brique.
			10		Occupation	Sable graveleux organique brun noirâtre, homogène et meuble. Inclusions de bois, de scories, d'antracite et de particules de briques.
						Sable très graveleux organique, brun noirâtre, hétérogène et peu compact. Inclusion de particules de métal et scories.
						Sable gris noir et scories.
						Limons argileux faiblement sablonneux brun pâle. Inclusions de quelques pierres calcaires angulaires.
			11			Sable par endroits silteux, limoneux et argileux beige à brun. Inclusion d'un peu de fins cailloutis, trace de particules de mortier.
						Limons sablonneux beige moucheté orangé. Inclusion en faible quantité de fine pierraille, de particules de brique et de charbon de bois.
						Sable graveleux brun grisâtre. Inclusions d'un peu de particules de brique et de mortier, amalgame métallique, anthracite, scories et bois.
						Sable par endroits limoneux et graveleux brun foncé noirâtre. Inclusions d'un peu de particules de brique et mortier, anthracite, scories et bois.
			12			Sable gris noir et scories.
						Limons argileux faiblement sablonneux brun pâle. Inclusions de quelques pierres calcaires angulaires.
						Sable par endroits silteux, limoneux et argileux beige à brun. Inclusion d'un peu de fins cailloutis, trace de particules de mortier.
Limons sablonneux beige moucheté orangé. Inclusion en faible quantité de fine pierraille, de particules de brique et de charbon de bois.						
Hors strati creusement	55B2			Comblement de creusement	Sable par endroits silteux, limoneux et argileux beige à brun. Inclusion d'un peu de fins cailloutis, trace de particules de mortier.	
				Remblai	Limons sablonneux beige moucheté orangé. Inclusion en faible quantité de fine pierraille, de particules de brique et de charbon de bois.	
4e			13	55B3, 55B4, 55C1	Remblai	Sable par endroits silteux, limoneux et argileux beige à brun. Inclusion d'un peu de fins cailloutis, trace de particules de mortier.
			14		Remblai	Limons sablonneux beige moucheté orangé. Inclusion en faible quantité de fine pierraille, de particules de brique et de charbon de bois.
4d			15	55C2	Remblai	Sable graveleux brun grisâtre. Inclusions d'un peu de particules de brique et de mortier, amalgame métallique, anthracite, scories et bois.
			16	55C3, 55B5	Possible surface d'occupation	Sable par endroits limoneux et graveleux brun foncé noirâtre. Inclusions d'un peu de particules de brique et mortier, anthracite, scories et bois.
4c			17	55C4	Remblai	Sable limoneux graveleux brun grisâtre. Inclusions de pierre calcaire chauffée blanchâtre, de particules de mortier et de brique, amalgames métalliques. trace d'antracite. de chaux.

Période	Phase	Événement	Couche	Lot	Type de dépôt	Description		
Seconde moitié XIX ^e siècle	Phase 4 : Occupation	4b	18	55C5	Possible surface d'occupation	Limon sablonneux organique beige grisâtre. Inclusions d'un peu de mortier en fines particules et de fragments de brique.		
			19		Possible surface d'occupation			
			20		Remblai			
		4a	Hors strati	55C10	Remblai de comblement d'une tranchée	Limon faiblement argileux beige. Inclusions d'un peu de gravier et de particules de mortier et de brique. Limon brun grisâtre, homogène et assez compact. Inclusions de particules de mortier et de brique. Sable limoneux, brun beige. Inclusions de mortier désagrégé.		
	Du dernier quart du XVIII ^e , à la première moitié du XIX ^e	Phase 3 : Construction, occupation et démolition	3g	21	55B6, 55C6	Remblai de démolition	Poudre de mortier, fragments de pierre calcaire et quelques briques.	
				23	55C7	Remblai	Sable limoneux brun. Inclusions de nombreux débris métalliques. Pierre angulaire calcaire, mortier et brique.	
				22		Aménagement de bois	Mince niveau de bois +/- décomposé	
			3d		55B7, 55B8, 55C8, 55C9,	Remblai	Sable argileux, par endroit limoneux, brun grisâtre. Inclusions d'un peu de particules de brique et de mortier, trace de bois et d'anthracite.	
			3c		25	55B10	Dépôts associés à la construction de ST-771	Sable faiblement argileux brun pâle. Inclusion relativement nombreuses de poudre et particules de mortier, de brique et de charbon de bois.
			3b		Hors strati	55B11		Poudre de mortier et fragments de pierre calcaire. Inclusions de quelques fragments de brique.
Phase 2 : Aménagement des abords du ruisseau	Phase 1 : indéterminé	3a	Hors strati	55B9, 55B13	Tranchée d'implantation de ST-771			
				26	55B12, 55C11	Occupation sur remblai de rehaussement	Sable limoneux brun pâle grisâtre moucheté orangé. Inclusions surtout en surface d'un peu de particules de brique, d'anthracite et de charbon de bois.	
				27	55C11	Remblai de nivellement de la pente du ruisseau	Sable limoneux brun gris taché de jaune, hétérogène et très compact. Inclusions de trace de mortier et brique.	
		1	28		indéterminé	Limon argileux beige grisâtre moucheté orangé. Sans inclusion.		

que l'opération a eu lieu au cours d'une période couvrant le dernier quart du XVIII^e siècle et le premier quart du XIX^e siècle. C'est la présence de fragments de faïence (nbre : 2), de *creamware* (nbre : 35) et de *pearlware* (nbre : 8), ajoutée aux fragments de terre cuite fine blanche (nbre : 61) qui permet l'insertion dans cette fourchette chronologique. Signalons aussi que la plus grande partie des objets retrouvés dans ces remblais se trouvait principalement dans la couche 26. Cela suggère qu'à la suite du rehaussement, le terrain est demeuré à ce niveau pendant un certain temps. Les fragments de terre cuite fine blanche présents dans l'assemblage indiquent qu'il en fut ainsi jusqu'au cours des années 1820.

La phase 3 englobe les dépôts qui témoignent de ce qui paraît être la première réelle occupation du terrain. Elle regroupe plusieurs événements témoignant de quelques-unes des différentes étapes de développement qui ont marqué ces premières années d'occupation (3a à 3g). Des couches associées à la construction du bâtiment ST-771, à son occupation et à sa démolition ont en effet été mises au jour. Au total, cette partie de la séquence stratigraphique est accumulée sur une faible épaisseur ne dépassant guère les 20 cm.

Le premier dépôt de cette courte séquence correspond à la tranchée d'implantation du vestige ST-771 (3a). Rappelons que ce vestige est constitué d'une série de sept pieux verticaux et qu'il marque probablement la limite ouest d'un bâtiment représenté sur le plan de Cane de 1846. En cours de fouille, il est apparu clairement que la tranchée de construction du vestige tronquait les remblais de rehaussement de la phase 2. Son implantation est donc postérieure à l'opération de rehaussement et aux premières utilisations du terrain. L'absence dans les remblais de la phase 2 de fragments de terre cuite fine blanche avec des décors imprimés de couleur autre que le bleu pourrait indiquer que le bâtiment fut construit avant que ce matériau ne devienne populaire dans les années 1830. À l'exception d'un seul fragment, vraisemblablement mal identifié ou intrusif, de terre cuite fine blanche vitrifiée, l'assemblage en provenance de la tranchée de construction de ST-771 semble supporter cette perception.

Une mince accumulation de mortier (couche 24) comportant des petits fragments de calcaire et de brique a été observée en surface des dépôts des phases 1 et 2 dans le sondage 55B (3b). Cette couche n'a livré aucun artefact. Elle pourrait être associée à la construction du bâtiment ST-771. Bien qu'il ait été doté d'une fondation de pieux de bois, le bâtiment a en effet pu nécessiter l'usage de mortier à certaines étapes de sa construction. La couche 25 pourrait aussi être associée à la construction du bâtiment (3c). Il s'agit d'un sable légèrement argileux brun pâle et, comme pour le dépôt sous-jacent, il comprend du mortier en bonne quantité.

Au cours de la construction du bâtiment, une couche de fond servant de lit de pose au plancher fut étalée (3d). La couche est constituée d'un sable argileux, limoneux par endroits, brun grisâtre, comportant quelques particules de brique et de mortier, ainsi que des traces de bois et d'anthracite. Le dépôt a livré un assemblage assez riche composé de 170 artefacts. De ce nombre, 65 sont des fragments de bouteille et 49 des fragments osseux. À elles seules, ces deux catégories constituent 65 % de l'assemblage. La composition de l'assemblage paraît inhabituelle et pourrait indiquer que le bâtiment était utilisé à des fins d'entreposage. Le dépôt formant le lit de pose est directement recouvert des restes très altérés du plancher (3e), et d'une couche de sable limoneux brun comprenant de nombreux débris métalliques ainsi que quelques fragments de calcaire, de brique et du mortier (3f). Accumulé sur à peine quelques centimètres et observé seulement dans le sondage 55C, le dépôt s'est formé au cours de la période d'occupation du bâtiment. Il s'est d'ailleurs avéré relativement riche en artefacts. Au total, 157 objets proviennent de ce dépôt. Du nombre, 61 correspondent à des fragments de bouteille et 37 sont des restes osseux. Il s'agit ici des deux mêmes catégories qui prévalaient dans le dépôt sous le plancher et elles constituent 62 % de l'assemblage. L'adéquation entre les assemblages des événements 3d et 3f supporte un peu plus la possibilité que le bâtiment ST-771 ait été utilisé pour l'entreposage. La présence de seulement deux tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée indique, par ailleurs, que le bâtiment est utilisé au cours d'une période qui n'excède guère le début des années 1850.

Le dernier événement de la phase 3 correspond à la démolition du bâtiment ST-771. Le dépôt en témoignait correspond à une couche de mortier en poudre comprenant quelques fragments de calcaire et de brique (3g). Les décombres sont accumulés sur une trentaine de centimètres et ont été observés dans les deux sondages. Leur fouille a permis de constituer un assemblage assez riche totalisant 124 artefacts. Encore une fois, les fragments de bouteilles et les restes osseux forment le 2/3 de l'assemblage. Pour comprendre à quel point cette prévalence est atypique et probablement indicatrice de la fonction du bâtiment, mentionnons que, une fois retirés les objets des événements 3d, 3f et 3g, la proportion des fragments de bouteilles et des restes osseux ne représentent que 26 % de l'ensemble des artefacts. Les trois dépôts associés au bâtiment ST-771 suggèrent qu'il était utilisé à des fins d'entreposage. D'ailleurs, tel que représenté par Cane en 1846, le bâtiment fait partie d'un ensemble qui a effectivement l'apparence des bâtisses à fonction commerciale. Quant au moment de sa démolition, la présence d'un fragment de pipe de marque Henderson, produite entre 1848 et 1873, ajoutée à l'absence de fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée suggère une date tournant autour de 1850, corroborant l'évaluation chronologique des dépôts précédents.

La phase 4 concerne l'occupation du terrain à partir de la démolition du bâtiment ST-771. Elle couvre la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la construction de la cour ferroviaire. Plusieurs événements

témoignant des étapes successives qui ont marqué l'évolution du terrain au cours de cette période ont pu être identifiés (4a à 4f). Les dépôts qui forment cette partie de la séquence stratigraphique sont accumulés sur une cinquantaine de centimètres. À l'origine, le tissu archéologique associé à cette période était cependant plus épais. En effet, le profil des couches montre sans équivoque que le décapage de la colline a entamé une partie du tissu archéologique en lien avec cette période. L'ampleur du décapage n'est pas connue. Il est cependant certain que les dépôts accumulés au cours du dernier quart du XIX^e siècle n'existent plus. Mentionnons également qu'aucun vestige architectural associé à la phase 4 n'a été observé. Cette absence pourrait être liée au décapage de la colline.

Par ailleurs, le profil très pentu des dépôts formant cette partie de la séquence est difficile à concilier avec le caractère horizontal des dépôts sous-jacents. Cette particularité pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers se trouvent à l'intérieur du bâtiment ST-771. Il est donc normal de les y observer relativement bien nivelés. Une fois le bâtiment démoli, les couches vont s'accumuler à son emplacement en fonction de la pente qui caractérisera le terrain environnant tout au long de la période. Signalons que la pente décrite par les différentes couches de la phase 4 se dirigeait vers le nord-ouest et non vers le nord comme celle de la colline.

La plupart des dépôts qui témoignent de la phase 4 correspondent à une succession de couches d'occupation entrecoupées de remblais étalés sur le terrain pour l'assainir, plutôt que pour le rehausser. Les dépôts les plus anciens de la phase 4 constituent toutefois une exception à ce constat général. Ils correspondent à des remblais de comblement d'une tranchée de fonction indéterminée orientée sur l'axe nord-sud (4a). La possibilité que cette tranchée puisse être associée à l'implantation du collecteur enfoui sous l'ancienne rue Lacroix a été considérée. Disons d'abord qu'à l'examen des différents relevés stratigraphiques consignés, il se dégage une certaine continuité entre les dépôts de la phase 4 et ceux qui recouvraient les remblais de comblement de la tranchée du collecteur observés plus à l'ouest. C'est d'ailleurs sur cette base que repose la possibilité que la tranchée observée en 4a soit associée au collecteur. Les liens stratigraphiques demeurent cependant flous et obligent à la prudence. Si cette possibilité s'avérait, cela signifierait que le collecteur a été installé bien avant l'ouverture de la rue Lacroix et à travers un cadre bâti privé. Bien que possible, la chose paraît pour le moins peu plausible. D'autant qu'à cette époque, la colline existait toujours et constituait, sans doute, un formidable obstacle à l'implantation d'un collecteur en tréfonds qui, sur le plan de Pinsoneault de 1907, rejoint le fleuve. La compréhension actuelle du développement historique du secteur conduit plutôt à inscrire l'implantation du collecteur de la rue Lacroix à une date postérieure au percement de la rue et au nivellement de la colline. Une recherche en archives permettra sans doute d'éclaircir cette question. À ce stade-ci, la fonction précise de la tranchée

observée en 4a demeure donc indéterminée. Le fait qu'elle tronque uniquement la couche de démolition du bâtiment ST-7771 inscrit son creusement au cours d'une période qui dépasse de peu le début des années 1850.

Les couches 18 et 19 (4b) constituent probablement les premiers témoins de l'occupation du terrain après la démolition du bâtiment ST-771. Il s'agit de deux dépôts de texture organique accumulés sur une épaisseur variant de 10 à 15 cm. Ils ont été fouillés en un seul lot qui a permis de constituer un assemblage totalisant 114 artefacts se déclinant en 25 fragments de céramique, 34 fragments de verre, 32 fragments osseux et 12 fragments métalliques. Les 11 objets restants sont des fragments de bois et d'ardoise. La composition de l'assemblage semble en mesure de l'associer à une occupation de type domestique et résidentiel. Le plus grand nombre de fragments de terre cuite fine blanche (nbre : 13) par rapport aux fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée (nbre : 7) suggère une insertion chronologique ne dépassant guère le début des années 1850. Signalons que le dépôt n'a été observé que dans le sondage 55C. Cette particularité, ajoutée au fait que la couche de démolition du bâtiment ST-771 ne semble pas avoir été recouverte au cours de la période de formation des couches 18, 19 et 20, suggère que l'occupation du terrain se faisait à partir de la rue Perthuis. Ce phénomène est aussi perceptible au niveau des couches supérieures. Tout se passe comme si cette partie du terrain avait été peu utilisée et que les dépôts observés s'étaient accumulés progressivement en « déboulant » vers le bas, couvrant petit à petit les traces de la démolition de l'ancien bâtiment.

La même situation est observable pour les couches 16 et 17, qui correspondent respectivement à un remblai probablement d'assainissement et à une couche d'occupation (4d, 4c). Cette dernière est constituée d'un sable par endroits limoneux et graveleux, brun foncé noirâtre, comportant des inclusions de brique, de mortier, d'anthracite, de scories et de bois en quantité peu importante. Comme les dépôts sous-jacents, la couche 17 décrit une pente descendante assez prononcée vers le nord-ouest. Au total, 138 artefacts y ont été amassés. Les catégories fonctionnelles représentées au sein de l'assemblage l'inscrivent sans équivoque dans la sphère domestique. Ainsi, les catégories les plus importantes sont celles liées à l'alimentation (vaisselle, nbre : 45 et restes osseux, nbre : 34). Le verre à vitre est aussi bien représenté avec 15 fragments. À elles seules, ces trois composantes comptent pour 68 % de l'assemblage. Par ailleurs, la présence d'un nombre plus important de fragments de terre cuite fine blanche (nbre : 17) par rapport aux fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée (nbre : 11) inscrit l'assemblage au cours d'une période qui ne peut guère dépasser le troisième quart du XIX^e siècle. Après 1850, la terre cuite fine vitrifiée est devenue de plus en plus populaire, de sorte que la présence de fragments de terre cuite fine blanche dans les assemblages archéologiques aura tendance à diminuer. La proportion respective de ces deux catégories constitue

ainsi un bon indice du temps écoulé entre les différents assemblages et le mitan du siècle. Signalons enfin que parce que la couche 17 ne couvre pas entièrement les décombres de démolition de ST-771, il est permis de croire que le terrain est toujours occupé à partir de la rue Perthuis.

Le terrain sera par la suite rehaussé par l'apport de trois différents remblais (4e, couches 13, 14 et 15). Il s'agit ici de remblais hétéroclites de sable silteux, de limon et de sable grossier déposés sur une épaisseur de 10 à 30 cm. Les remblais sont beaucoup plus faiblement accumulés dans le sondage 55B (0,10 m) que dans le sondage 55C (0,30 m). Incidemment, l'épaisseur originale des remblais n'est pas connue dans le sondage 55C puisque l'arasement de la colline en a emporté le sommet. Malgré qu'ils soient tronqués, ces trois remblais épousent un profil qui suggère, encore une fois, que le terrain était toujours occupé à partir de la rue Perthuis. La fouille de ces trois dépôts a permis la constitution d'un assemblage assez riche totalisant 374 objets. Au niveau des objets de céramique, la faible proportion de terre cuite fine vitrifiée inscrit l'assemblage dans le troisième quart du XIX^e siècle. Les quelques fragments de terre cuite jaune à glaçure claire tendent aussi à supporter cette perception (nbre : 6). La présence de deux fragments de pipe Henderson permet également d'établir que la séquence de rehaussement ne peut pas avoir eu lieu longtemps après 1873, date de fermeture du pipier. Ces objets relativement fragiles ne jouissent en effet pas d'une très grande espérance de vie utile.

Les dépôts formant la suite de la phase 4 ont été observés uniquement dans le sondage 55B (4f). Dans le sondage 55C, le décapage de la colline les a emportés. Il s'agit d'une courte séquence formée de trois dépôts assez semblables dans leur composition, notamment au niveau de la texture, de la couleur et des inclusions. Tous trois sont en effet de sable plus ou moins grossier, de couleur noire et comportent des inclusions de scories (couches 10, 11, 12). Ils sont recouverts d'un sable graveleux de couleur beige (couche 9). Comme pour les dépôts sous-jacents, ils présentent une pente descendante vers le nord-ouest. La déclivité est cependant nettement moins prononcée au sommet de la couche 10, indiquant que la portion décapée de la séquence stratigraphique devait probablement tendre vers l'horizontalité.

Les dépôts formant cette partie de la séquence stratigraphique ont été fouillés en un seul lot (55B1). Leur fouille a livré un total de 243 artefacts. Dans l'ensemble, l'assemblage est formé de catégories en lien avec l'alimentation et la sphère domestique. Encore une fois, la proportion entre les fragments de terre cuite fine vitrifiée et de terre cuite fine blanche inscrit la déposition de ces couches dans le cours du troisième quart du XIX^e siècle.

Dans leur ensemble, les divers assemblages de la phase 4 suggèrent que les différents dépôts qui la caractérisent se sont accumulés au cours d'une période de temps relativement courte. Cette période est assurément postérieure à 1850 puisque de nombreux tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée et de terre cuite fine jaune à glaçure claire se trouvent dans les assemblages. En revanche, avec un ratio de plus de deux tessons de terre cuite fine blanche pour chaque tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée (150/71), la période d'accumulation des dépôts de la phase 4 peut difficilement dépasser au maximum le troisième quart du XIX^e siècle. La présence de quelques fragments de pipe Henderson dans les assemblages supporte cette perception. De manière plus conservatrice, et considérant la rapide popularité des objets de terre cuite fine blanche vitrifiée, un ratio de 2 pour 1 pourrait indiquer une période ne dépassant guère les années 1860, voire la fin des années 1850. C'est dire que le tissu archéologique de cette partie de l'ancien lot cadastral 188 est amputé des dépôts témoignant assurément du dernier quart du XIX^e siècle, et possiblement de ceux d'une partie importante du troisième quart.

La partie supérieure de la séquence stratigraphique regroupe les dépôts associés à la cour ferroviaire (phase 5) et à la période post ferroviaire (phase 6). Ces dépôts récents sont accumulés sur une épaisseur d'environ 1,10 m. Ils témoignent des diverses étapes de rehaussement et d'aménagement de l'espace à partir de 1899 jusqu'à aujourd'hui. Parce qu'ils présentent un intérêt documentaire très limité, ils ont été retirés mécaniquement.

Tableau 7 - BjFj-56, sous-opérations 54E, 55B et 55C – Répartition des artéfacts par événement et matériau

Matériau	Événement												Total
	2	3a	3c	3d	3f	3g	4a	4b	4c	4d	4e	4f	
Matériau indéterminé												2	2
TCG rouge engobe glaç inc 2		1								2	1		4
TCG chamois glaçure verte		1											1
TCG sans glaçure	2			1	1			2		2	1	6	15
TCG avec glaçure											1		1
TCG locale glaçure verte	2			1									3
TCG locale glaçure inc	3				1					1	1		9
TCG locale glaçure coloration multi												1	1
Faïence blanche	2					1							3
TCF rouge glaçure noire		1									1		2
TCF chamois glaçure claire				1						1			2
TCF chamois glaçure brune											1		1
Faïence brune											1		1
Cream coloured											1		1
Creamware	35			7	5	2					11	1	61
TCF argileuse blanche				5	1	4				3	7	7	27
Pearlware	8	3			2	3					12		28
TCF blanche	61	7		11	8	9	3	13	7	17	68	35	239
TCF blanche vitrifiée		1		3	2			7	2	11	32	19	77
TCF jaune glaçure claire					1			3	2	1	6	7	20
GG glaç saline brune											1		1
GG feld pâle												1	1
GF blanc homo glaç sal										1			1
PF dure indéterminée	1										1		2
Céramique altérée										1	1		2
Verre incolore		1		4	5	3	2		4	8	13	11	51
Verre teinté rég. vert	3	1		8	13	7	4	10		22	39	17	124
Verre teinté rég. turquoise										1			1
Verre teinté rég. bleu				1	1	3		8	1	2	6	1	23
V col transp vert foncé	2	2	2	64	47	51	4	16	3	5	14	18	228
V col transp brun												1	1
V col opaque blanc		1		3	1	1				1	2		9
V col opaque bleu					2								2
Verre altéré				1							2	2	5
Métaux et alliages ferreux											1		1
Fer ind				2	3					7	15	4	31
Fer forgé		1	1	1	7	5		3	2	3	9	13	45
Fer laminé	1	1			1	7		9	2	8	17	17	63
Fer tréfilé											1		1
Métaux et alliages cuivreux				1							1		2
Laiton											1		1

Matériau	Événement											Total	
	2	3a	3c	3d	3f	3g	4a	4b	4c	4d	4e		4f
Schiste ou ardoise								4		1	2	1	8
Matières composites										2			2
Mortier					1								1
Os	71	3	3	49	37	19	6	32	7	35	83	64	409
Coquille				5	1	8				1	4	15	34
Charbon		3										1	4
Bois		1		2		1		9		2	1	3	19
Plastique											1		1
Cuir					17						12		29
Total	191	28	6	170	157	124	19	114	30	138	374	247	1 600

Tableau 8 - BjFj-56, sous-opérations 54E, 55B et 55C – Répartition des artéfacts par événement, fonction et type d'objet

Fonction	Objet	Événement												Total	
		2	3a	3c	3d	3f	3g	4a	4b	4c	4d	4e	4f		
Tissus, outils	Fuseau ?										1			1	
Agriculture/ horticulture	Pot à plantes				1				1				2	4	
Alimentation, préparation	Terrine	2			1							2		5	
	Terrine ?										1			1	
Alimentation, ustensile de table	Fourchette										1			1	
Alimentation, vaisselle de table	Assiette	5	3			2	4		9	2	6	24	14	69	
	Assiette ?								1				1	2	
	Assiette ou plat											1		1	
	Assiette ou soucoupe											1		1	
	Assiette petite												2	2	
	Bol											1		1	
	Bol ou tasse											6		6	
	Gobelet										1	1	1	3	
	Gobelet ?										4			4	
	Indéterminé										1	7		8	
	Soucoupe	2					2					1		5	10
	Soucoupe ou assiette												2	3	5
	Tasse					2						2	2		6
	Tasse ?					1									1
Alimentation, vaisselle de table/	Soucoupe ou assiette											3		3	
Alimentation, vaisselle de service	Assiette de service											2		2	
	Indéterminé											2		2	
	Objet creux												1	1	
	Objet de service										1		2	3	
	Pichet ?											1		1	
	Plat												1	1	
	Plat ?									1			1	2	
Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Soupière ?				1								1	2	
Alimentation, entreposage des aliments	Bouteille				3	6	1	2	3		7	12	4	38	
	Cruche ou jarre												1	1	
	Pot											1		1	
	Pot de chambre											1		1	
Alimentation indéterminée	Assiette ou plat											1		1	
	Bol					1		3	4	3	4	3		18	
	Contenant					1	1	2	2					6	
	Indéterminé	9	7				1	1	1		5	14	27	65	
	Objet creux										3	12	3	18	

Fonction	Objet	Événement											Total	
		2	3a	3c	3d	3f	3g	4a	4b	4c	4d	4e		4f
Entreposage ind.	Bouteille					6	6		8	1	3	2		26
	Bouteille ou pot											1		1
Boissons, conserv./ entreposage	Bouteille à bière ?												1	1
	Bouteille à gin					1	1		2			2	5	11
	Bouteille à vin	2	2	2	65	46	50	4	14	3	5	12	13	218
Tabac	Pipe				5	1	4				3	7	7	27
Médication	Bouteille à médicaments											1		1
	Bouteille à médicaments ?										1			1
Attaches-sans identification	Bouton		1		3	1	1				1	1		8
Chaussures	Chaussures											12		12
Coiffure	Peigne											1		1
Soins du corps	Pot à eau ?											1		1
	Pot à onguent												1	1
Excrétion	Pot de chambre ?				1			1		2				4
Hygiène	Ossements											1		1
Soins de beauté	Bouteille à parfum ?										1			1
Matériaux de base- vitre	Vitre	3	1		6	3	5	2	7		15	29	13	84
Matériaux de base- divers	Brique					1							5	6
Matériaux de liaison	Crépi					1								1
Matériaux de revêtement	Papier goudronné										2			2
	Tôle						1							1
	Tuile								4		1	1	1	7
	Tuile ?											1		1
Fixations-clous	Clou découpé		1				3		8	2	3	13		30
	Clou forgé			1	1	5	4		3	2	2	2	1	21
	Clou ind											3		3
	Clous découpés										3	4	8	15
	Clous forgés											5	6	11
	Clous ind										2	2	4	8
Fixations-divers	Boulon						1							1
Quincaillerie d'architecture ind.	Indéterminé											1		1
Éclairage	Lampe à l'huile				1	4		2		4				11
	Lampe à l'huile ?		1		2						1			4
Plomberie et canalisation	Tuyau ?					1								1
Consommation ind.	Contenant					5			2					7
	Indéterminé	94	2		20	30	7		4	4	8	66	10	245
	Objet à anse											1		1
	Objet creux		2				1				2	5	1	11

Fonction	Objet	Événement											Total	
		2	3a	3c	3d	3f	3g	4a	4b	4c	4d	4e		4f
Commerce	Monnaie				1									1
Animaux sauf mollusques	Ossements			3	44				32			34	64	177
Mammifères	Ossements	71	3		5	37	19	6		7	34	48		230
Mollusques	Coquillage												1	1
	Coquillages				5	1	8				1	4	14	33
Végétaux	Échantillon						1		9				3	13
	Écorce		1		2						2	1		6
Indéterminé	Bande	1												1
	Fil											1		1
	Indéterminé	2									7	12	6	27
	Lanière					1			1		2			4
	Tige					3								3
	Tiges												2	2
	Tôle							3						9
Multiples	Crochet ?		1											1
Témoins de combustion	Charbon		3										1	4
Total		191	28	6	170	157	124	19	115	30	138	374	247	1 600

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au total cinq tranchées mécaniques ont été ouvertes lors de l'intervention aux îlots A et B du site Faubourg Québec à l'automne 2006. Deux le furent vis-à-vis le 810 Saint-Antoine Est, tandis que les trois autres ont été ouvertes dans le stationnement derrière l'ancienne gare Viger.

5.1 Bilan de l'inventaire à l'arrière du stationnement de l'ancienne gare Viger

L'ouverture des trois tranchées dans le stationnement de l'ancienne gare Viger a conduit à la mise au jour de plusieurs vestiges architecturaux et sols archéologiques témoignant de la période ferroviaire. Il s'agit essentiellement d'anciennes canalisations, de fondations de bâtiments ou de surface d'occupation associées aux opérations de la gare. Le seul vestige associé au quartier résidentiel antérieur à la cour ferroviaire consiste en une conduite d'égout de brique occupant le centre de l'ancienne rue Saint-Louis. Aucun autre vestige architectural ou sol d'occupation témoignant de cette période n'a été observé. L'absence de vestige associé au cadre bâti ancien montre que l'essentiel du stationnement se trouve dans la zone arasée. Il demeure tout de même un secteur non expertisé à l'angle nord-ouest du stationnement. Ce secteur devra éventuellement être investigué lors de travaux de supervision archéologique effectués dans le cadre du projet de réhabilitation.

La position de la tranchée 54A devait par ailleurs permettre d'échantillonner les couches de marne formant le fond du petit plan d'eau qui, à l'origine, occupait ce secteur particulier de la ville. La possibilité de retrouver des marnes à cet endroit était fondée sur les informations tirées de deux forages effectués en 2003 dans cette partie du stationnement. Nos observations n'ont cependant pas corroboré cette présence. En effet, aucun semblable dépôt n'a été décelé dans les limites de la tranchée 54A. Les objectifs à cet égard n'ont pas été atteints. Il nous paraît néanmoins souhaitable de maintenir le cap sur cet objectif. Rappelons que les couches de marne qui caractérisent les fonds humides constituent de rares et excellents milieux pour l'échantillonnage des pollens et des macrorestes à partir desquels il est possible de reconstituer la flore de l'époque. Nous croyons qu'il serait possible de procéder à l'échantillonnage de ces dépôts dans le stationnement situé en bordure de la rue Berri où leur présence a été observée dans le cadre de l'inventaire archéologique de ce secteur en 2003.

5.2 Bilan de l'Inventaire à l'avant du 810 Saint-Antoine Est

L'intervention à l'avant du 810 Saint-Antoine Est a permis de constater la présence de nombreux témoins archéologiques de la période antérieure à la cour ferroviaire. L'ouverture de deux tranchées a en effet conduit à la mise au jour de vestiges architecturaux associés au cadre bâti ancien et de séquences stratigraphiques intègres témoignant de presque toute la période d'occupation du secteur. Rappelons à cet égard que la séquence stratigraphique observée dans la tranchée 55D est apparue complète tandis que dans la tranchée 54E, elle s'est avéré être amputée des dépôts témoignant de la fin de la période à vocation résidentielle.

Les données colligées indiquent que l'occupation du terrain a débuté au cours du premier quart du XIX^e. Les plans anciens expriment également cette même réalité. L'occupation des deux lots cadastraux investigués se serait poursuivie sans discontinuité jusqu'à la démolition de 1899. Aucune trace d'un niveau d'incendie n'a été décelée lors de l'intervention, mettant en lumière le fait que le grand feu qui détruisit le faubourg Québec en 1852 n'a pas affecté le terrain à l'étude. Les plans anciens indiquent par ailleurs que jusqu'à la canalisation du ruisseau Saint-Martin à partir de 1830 et la création de la rue Saint-Antoine, le cadre bâti n'occupait que le front de la rue Perthuis. Quant au front de la rue Saint-Antoine, il sera graduellement construit au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Signalons que les fouilles antérieures aux îlots B et C en 2001, 2002 et 2003 n'ont pas permis de documenter la période couvrant la seconde moitié du XIX^e siècle puisque les sols d'occupation en témoignant avaient été extensivement décapés lors du dérasement de la colline. À cet égard, le terrain à l'étude présente une caractéristique unique. Signalons également que la très grande majorité des artefacts recueillis appartiennent à des catégories fonctionnelles propres à la sphère domestique.

Les observations réalisées dans les deux tranchées mettent également en lumière l'existence de trois perturbations importantes dans le tissu archéologique du terrain. Ces perturbations marquent l'emplacement d'espace où aucun vestige archéologique d'intérêt n'existe désormais. La première concerne l'arasement de la colline pour l'aménagement de la cour ferroviaire. La limite arasée circonscrit en bordure de la rue Saint-Antoine un espace d'environ 16 m de largeur au sud duquel les vestiges du cadre bâti ancien n'existent plus. Dans les deux autres cas, il s'agit de perturbations associées à l'implantation de services d'infrastructure. Ainsi, l'ouverture de la longue tranchée 54D a permis de constater la présence d'une conduite d'égout, d'un massif de béton et de deux puisards abandonnés. Ces divers services occupent un espace estimé à environ 4 m de large traversant le terrain sur l'axe nord-sud. La seconde perturbation a été constatée dans les limites de la courte tranchée 54E. Elle fut causée par l'implantation d'un collecteur dans l'axe de l'ancienne rue

Lacroix. La structure n'a pas été mise au jour dans le cadre de l'inventaire. Seule son empreinte stratigraphique, toujours perceptible à près de 4,00 m sous la surface, a été détectée dans la moitié ouest de la tranchée. Sa largeur demeure donc indéterminée. Il est cependant peu probable que son diamètre soit supérieur aux 7 pieds du collecteur de la rue Saint-Antoine auquel il est connecté. Sur cette base, la largeur de la perturbation est estimée à environ 4 m.

Les secteurs perturbés délimitent donc trois aires où le tissu archéologique témoignant de la période préferroviaire est susceptible d'être bien préservé. Ces aires présentent des superficies totalisant approximativement 550 m². Dans la mesure où les séquences stratigraphiques observées dans les tranchées 54D et 54E sont représentatives de l'ensemble du terrain et qu'aucun autre service d'infrastructure ne s'y trouve, il est probable que les trois aires recèlent des vestiges architecturaux et des sols archéologiques comparables.

Les trois aires ne présentent cependant pas le même intérêt à l'égard de l'ancienneté et de la nature des occupations. Les deux aires les plus à l'est recèlent des ressources archéologiques témoignant d'occupations remontant au premier quart du XIX^e siècle et les artefacts recueillis lors de l'inventaire suggèrent qu'il s'agit d'occupations à vocation domestique. Quant à l'aire la plus à l'ouest, l'occupation est plus tardive et remonte à la seconde moitié du XIX^e siècle. Par ailleurs, selon un plan daté de 1879, le terrain aurait été occupé à ce moment-là par une fabrique de batteuses agricoles.

5.3 Recommandations

À la lumière des résultats largement positifs obtenus sur le terrain à l'avant du 810 Saint-Antoine Est, il est recommandé la réalisation de recherches archéologiques supplémentaires.

- 1) Afin de mieux maîtriser les contextes archéologiques à investiguer, il serait opportun de réaliser avant le début des travaux de terrain des recherches documentaires concernant le terrain à l'étude. Il s'agit d'abord de constituer les chaînes des titres des différents lots cadastraux qui forment le terrain et d'effectuer un survol des rôles d'évaluation. Ceci permettra de connaître l'identité et l'occupation des propriétaires et/ou locataires des différents lots.
- 2) Lors des interventions archéologiques aux îlots B, C, D et F réalisées depuis 1989, les contextes archéologiques de grande superficie propres au site de Faubourg Québec ont conduit au développement d'une démarche d'investigation efficace qu'il sera opportun de mettre de

l'avant dans le cadre de cette nouvelle intervention. La première étape de cette démarche correspond au décapage extensif des sols récents à l'aide d'une pelle mécanique. Pour le secteur à l'étude, cela consistera à l'enlèvement des sols associés à la période ferroviaire sur une épaisseur variant de 1,50 m à 2,50 m selon les endroits, ce sur l'ensemble du terrain (16 x 40). L'excavation d'une large superficie en phase mécanique optimise les conditions propres à la compréhension des contextes archéologiques en présence et permet d'identifier les emplacements de fouille les plus significatifs. Les espaces de fouille manuelle peuvent ainsi être choisis en fonction de l'intégrité et la diversité des contextes observés, de même que de leur cohérence et de leur représentativité par rapport à l'ensemble des témoins archéologiques mis au jour. Il est dès lors possible de recourir aux techniques d'investigation par sondages ponctuels permettant de couvrir le plus extensivement possible les divers contextes observés ou de choisir de fouiller plus intensivement de plus grandes superficies afin de concentrer l'investigation en des endroits jugés d'un plus grand intérêt. Parce que polyvalente, la démarche augmente considérablement la fiabilité de l'échantillonnage et la validité des interprétations qui, au terme du processus d'analyse, seront formulées à l'égard des contextes archéologiques mis au jour. Cette démarche a produit des résultats plus que probants dans le passé.

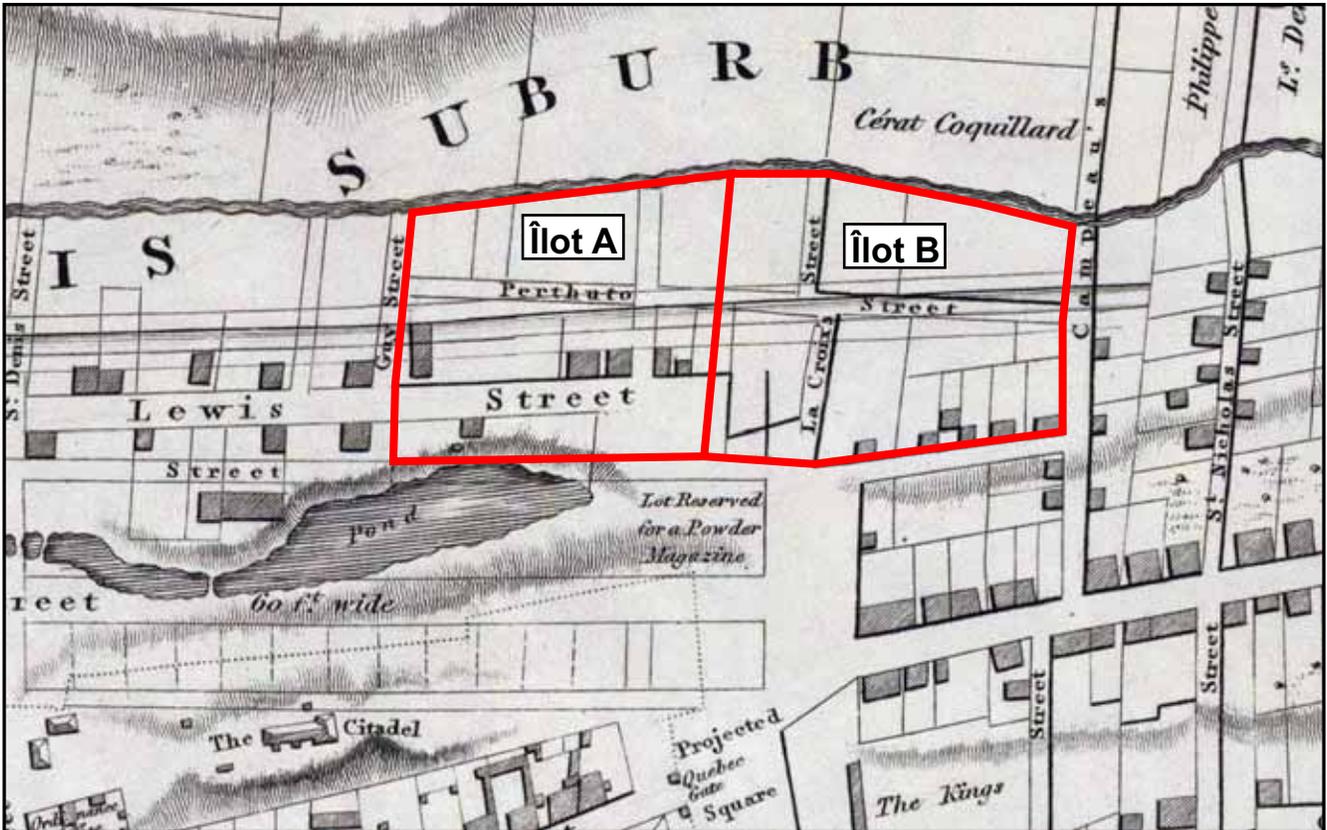
- 3) Finalement tel que mentionné précédemment, il est recommandé d'assurer la supervision archéologique des travaux d'excavation qui seront nécessaires au projet de réhabilitation dans le secteur nord-ouest du stationnement à l'arrière de l'ancienne gare Viger. Aucune autre activité n'est prévue dans le stationnement. Il est aussi recommandé qu'une tranchée mécanique soit ouverte dans la partie de la propriété bordant la rue Berri de manière à échantillonner les dépôts de marnes associés à la présence du petit plan d'eau représenté sur les plans anciens du XVIII^e siècle.

OUVRAGES CONSULTÉS

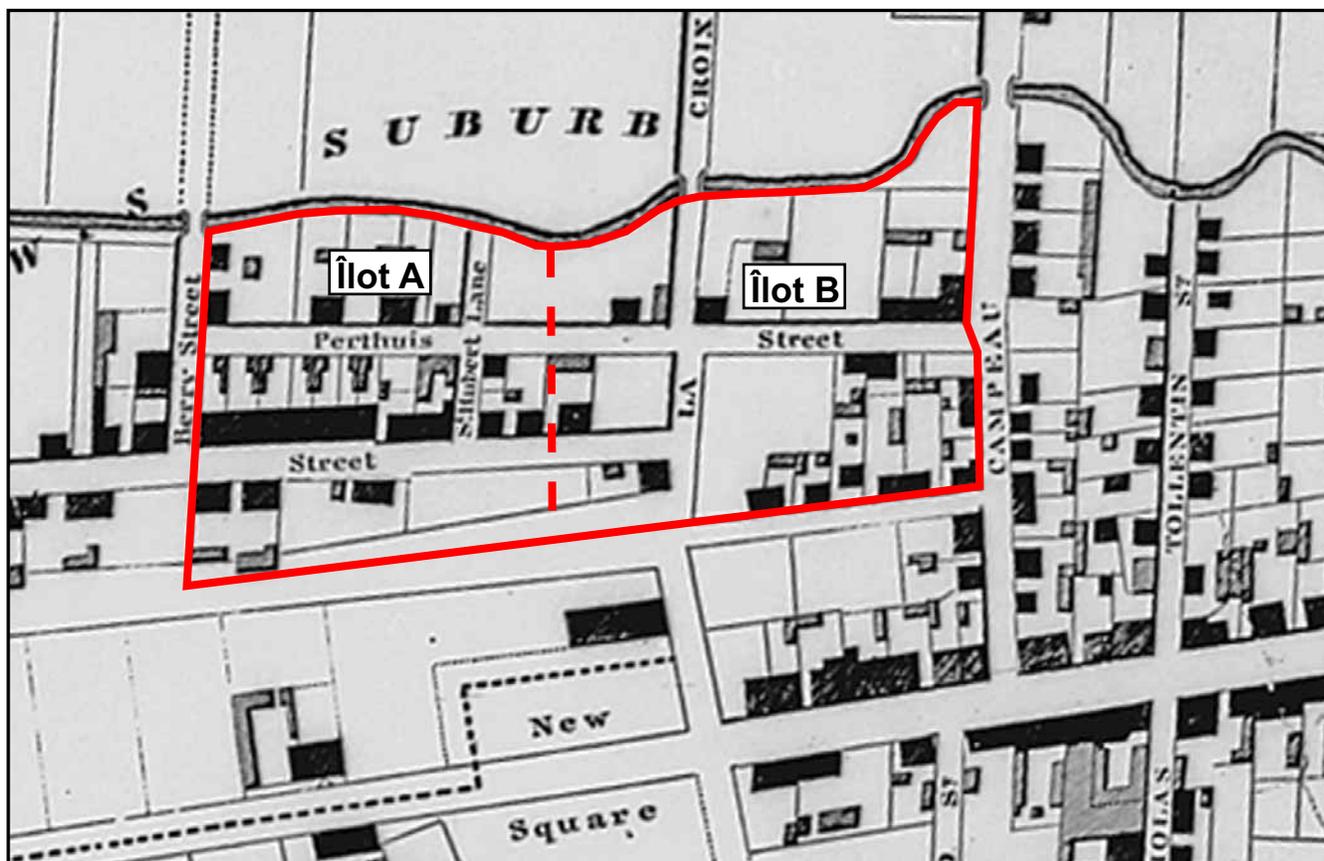
- Arkéos inc. (1994a) Enregistrements architecturaux et inventaire archéologique au pont de la rue Notre-Dame, à Montréal (BjFj-56, opérations 2 et 3) – Les entreprises de construction Panzini inc.
- Arkéos inc. (1994b) Projet d'aménagement Faubourg Québec : travaux d'infrastructures publiques. Activités archéologiques (1993) Rues Saint-Antoine, Saint-Hubert et de la Commune - site BjFj-56 – Construction Catania et Associés inc.
- Arkéos inc. (1994c) Projet d'aménagement Faubourg Québec. Rapport des activités îlots B et E (1993). Site BjFj-56. Volume 1. – Société d'habitation et de développement de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (2001) Porte du faubourg Québec. Supervision archéologique de l'implantation d'une conduite d'eau, Place Dalhousie, Montréal, BjFj-56 (2000) et dossier historique – Ville de Montréal, Service des travaux publics et Service du développement économique et urbain.
- Arkéos inc. (2005a). Montréal au XIX^e siècle. Recherches archéologiques aux îlots B et C du site Faubourg Québec (BjFj-56). – St-Luc-Habitation Centre-ville inc. Culture et Communications Québec.
- Arkéos inc. (2005b) Étude de potentiel et inventaire archéologiques à l'îlot A, Faubourg Québec, BjFj-56, Montréal 2003 – Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain.

1 Annexe

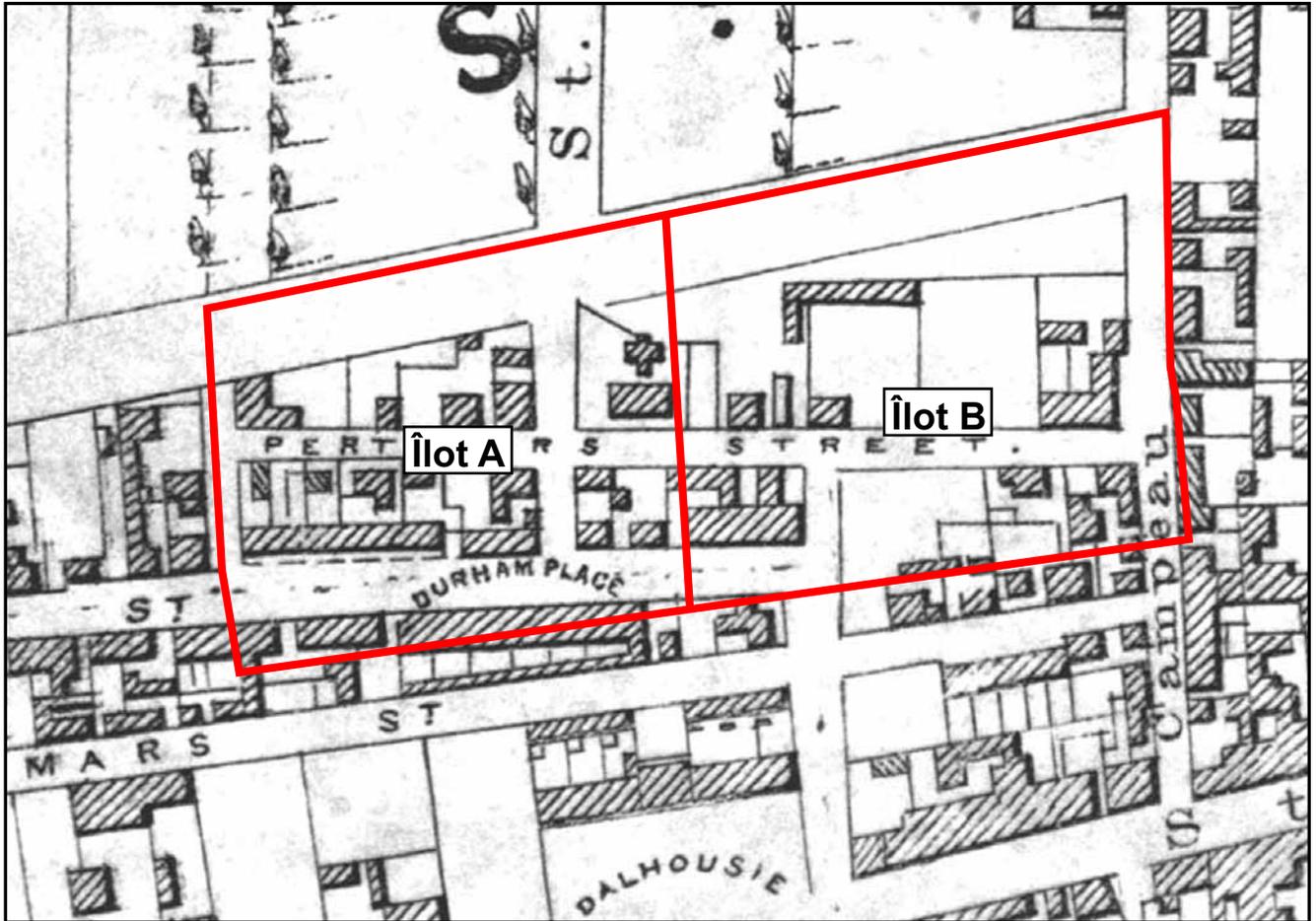
Plans anciens : 1815, 1825, 1846, 1872, 1881, 1893, 1907



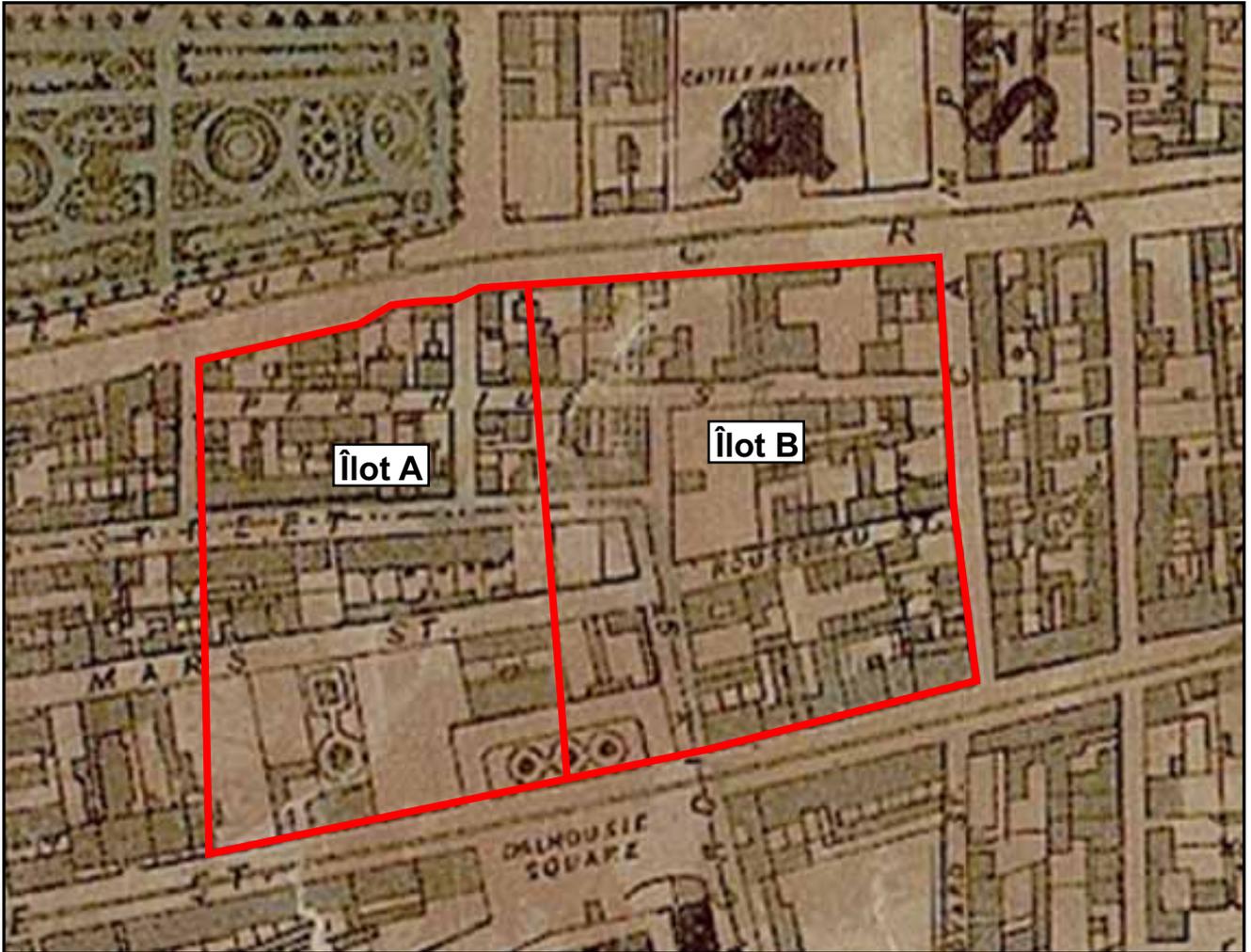
Extrait d'un plan de Bouchette, 1815



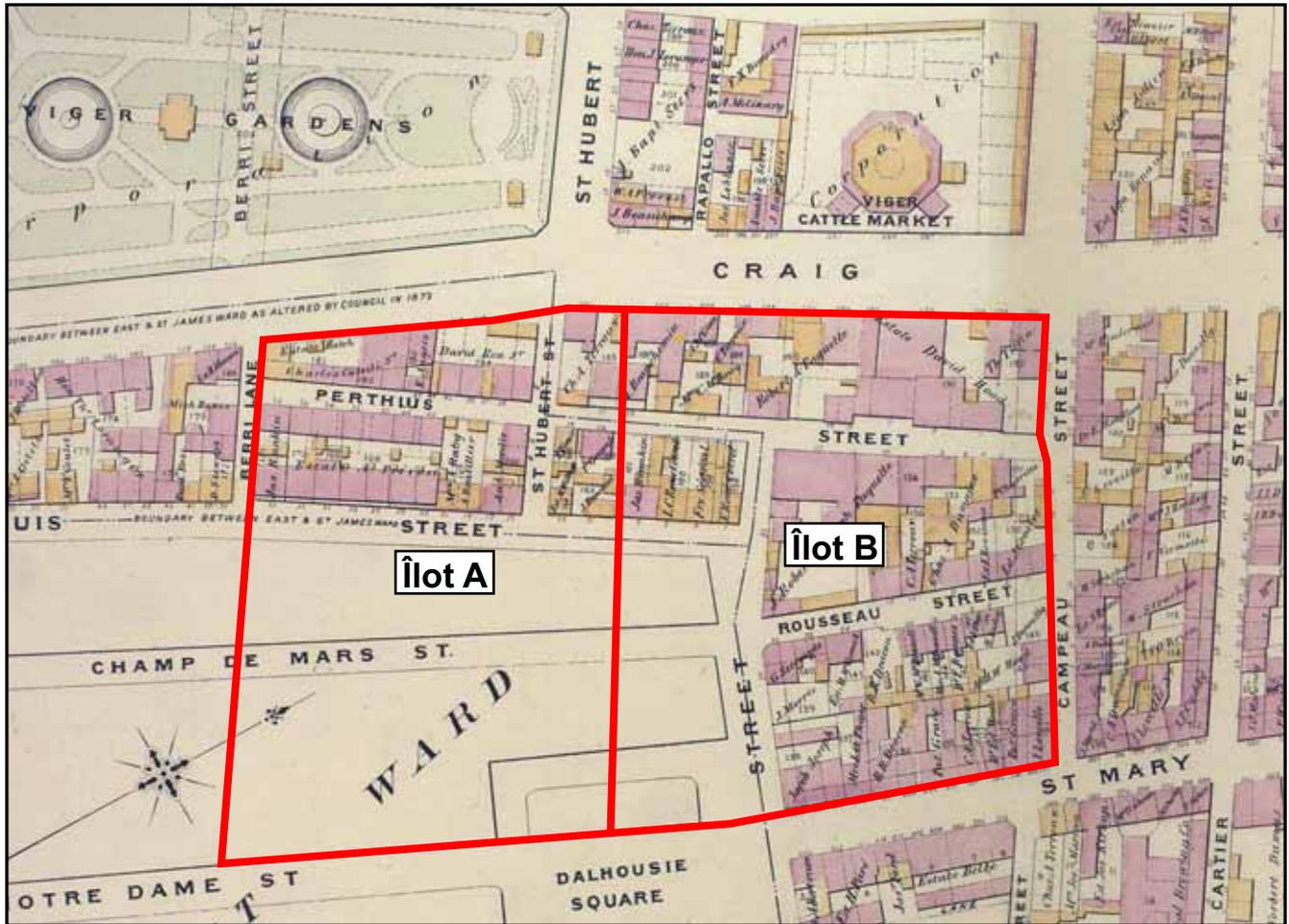
Extrait d'un plan d'Adams, 1825



Extrait d'un plan de Cane, 1846



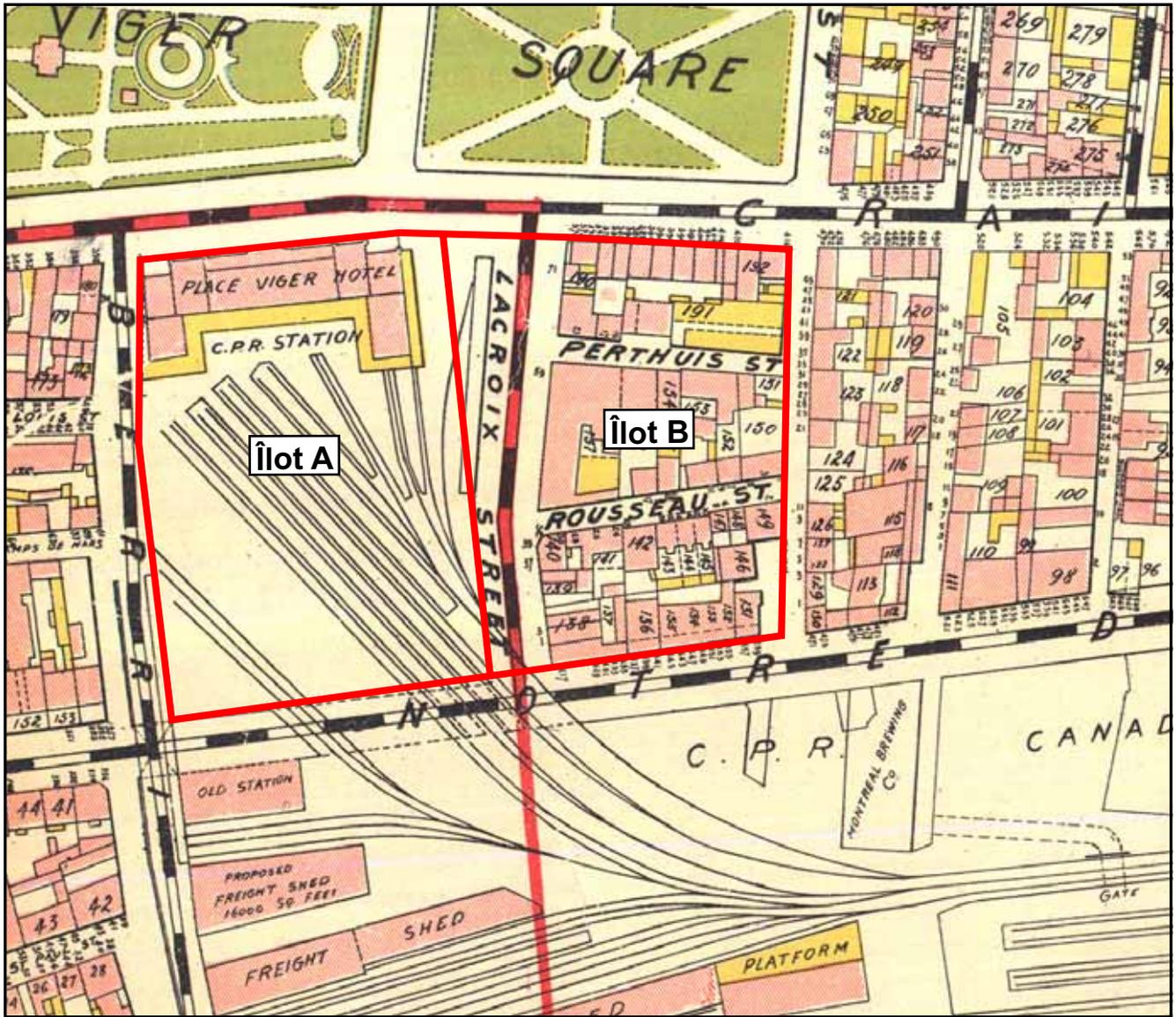
Extrait d'un plan de Plunkett and Brady, 1872



Extrait d'un plan de Goad, 1880



Extrait du plan d'expropriation, 1893



Extrait d'un plan de Pinsoneault, 1907